52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 29 18 JUILLET 1935

# L'AMI DU CLERGÉ

Revue de toutes les Questions Ecclésiastiques

DOGME, MORALE, LITURGIE, DROIT CANON, ÉCRITURE SAINTE, PATROLOGIE, PRÉDICATION
JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE

Publié avec l'Imprimatur de Mgr l'Évêque de Langres. — Paraît à Langres tous les jeudis

MGR F. PERRIOT
Protonotaire apostolique ad instar participantium
FONDATEUR

MGR A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Toutes les lettres doivent être adressées à M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

*PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL :*

| | | |
|---|---|---|
| FRANCE et COLONIES FRANÇAISES | Edition complète . . . . . . . 18 fr. | ETRANGER : Voir les conditions détaillées à la 1re page de la *couv.* du 6 décembre 1934. |
| | Edition partielle. . . . . . . . 12 fr. | |

L'édition complète comprend la *Doctrine* et la *Prédication* ; l'édition partielle n'a pas la *Prédication*.
On n'accepte pas d'abonnements de moins d'un an, ni d'abonnements à la *Prédication* sans la *Doctrine*.
Tous les nouveaux abonnements partent du *1er Janvier* de l'année en cours.
Les abonnés de France et des Colonies reçoivent gratuitement la *Jurisprudence* ; pour l'Etranger elle coûte 2 fr. 50.

Les annonces sont reçues exclusivement chez M. Jacques LEGUERNEY, 24, rue de Madrid, Paris 8e.

Chèques postaux : Nancy, 21.88

## SOMMAIRE

### DOCTRINE

**Chronique d'apostolat social** *(suite)*. — § II. L'esprit social à travers les Revues. 1° L'enquête de la *Vie Intellectuelle* sur les raisons actuelles de l'incroyance et de l'anticléricalisme : les milieux ruraux, 449; ouvriers, 450; de l'enseignement primaire, 451 ; étudiants, 455. 2° *Nouvelle Revue théologique* : l'Eglise et le socialisme, 456. 3° *Terre Nouvelle*, 458. 4° *Union* et *Bulletin des aumôniers de l'A. C. J. F.* : l'apostolat militaire, 459. 5° *Jeunesse*, 460. — § III Bibliographie : Mgr Civardi, P. Bayart, *Doctrine commune* des Mouvements spécialisés de l'A. C. J. F., P. Sixte, Ch. Baussan, 461 ; H. du Passage, P. Croizier, abbé Boyer, 462.

**Questions de science ecclésiastique.** — Quel est l'évêque compétent pour tonsurer un séminariste ou pour lui donner des dimissoires? 462. — Pourrait-on annoncer une messe pour un schismatique ? 463. — Dans une province qui dépend de la Propagande, qui faut-il entendre par Supérieur de la Mission ? Qu'est-ce qu'englobent les dons faits *intuitu Missionis* ? 463. — Comment régulariser la situation d'une catholique, douteusement baptisée, qui a épousé un protestant devant le seul pasteur, a divorcé et voudrait épouser un catholique ? 464. — Pour désigner un vicaire coopérateur religieux, le Supérieur est-il tenu de consulter le curé ? 464.

### PRÉDICATION

**Triduum d'Adoration perpétuelle.** — I. Comment assister à la messe, 385. — II. La communion, gage d'éternité, 388.

**Entretiens aux Mères chrétiennes sur la bonté.** — V. Sa pratique *(suite)*, 392. — VI. Une forme spéciale de la bonté : l'amabilité, 394.

**Allocutions de mariage.** — IX. Une parole d'ami, une parole de prêtre, 395.

**Les personnages évangéliques.** — XXII. Les premières persécutions, 396. — XXIII. L'esprit nouveau, 398.

## PETIT COURRIER

Q. — Quels ouvrages pourrais-je consulter pour faire à des personnes pieuses une série d'instructions sur le symbolisme du costume de Notre-Dame de Lourdes ?

R. — La matière me semble un peu maigre pour une « série » d'instructions. En tout cas, vous trouverez à prendre dans *Symbolisme de l'Apparition de Lourdes*, du P. Baragnon, O. P., in-12 de xii-232 p., 10 f., Paris, Téqui *(Ami* 1929, p. 48), et dans *La Divine Comédie de Lourdes*, du P. Gasnier, O. P., in-8 de 328 p., 20 f., Paris, Beauchesne *(Ami* 1931, p. 798).

Q. — J'ai à traiter comme conférence : « Le Droit chrétien. Nécessité de l'étude de ce droit au point de vue apologétique ; son utilité comme moyen d'action ; étude utile et même nécessaire aux laïcs et aux clercs, aux hommes de loi et aux publicistes. » L'*Ami* pourrait-il m'indiquer un ouvrage d'un prix abordable, sans que je sois obligé d'acheter un Traité complet de Droit canonique ?

R. — Le sujet qu'on vous donne à traiter est mal formulé. Que faut-il entendre par *droit chrétien ?* Si l'auteur vise le droit canonique, il aurait dû le dire. C'eût été déjà une précision heureuse. Mais alors le sujet présenté sous cette forme exigerait une connaissance du droit canonique dépassant de beaucoup la moyenne. Il y faudrait en outre consacrer plusieurs volumes au moins.

S'il vise seulement les postulats nouveaux que le christianisme a introduits dans le Droit, ou les progrès réalisés dans les institutions juridiques sous l'influence chrétienne, le sujet devient plus abordable.

S'il doit être traité sous cet aspect, vous pourrez exploiter avec fruit l'ouvrage de Mgr d'Hulst, *Droit chrétien et droit moderne ;* — de Lépinoy, *L'influence du droit canonique sur le droit*

*français;* — Chénon, *Le droit canonique et le droit séculier à travers les âges,* dans la *Chronique Sociale de France,* 1919 ; — Chénon, *Le rôle social de l'Eglise ;* — R. P. Auffray, *Le droit canon, son évolution, sa transcendance,* dans les *Etudes,* 1914 ; — R. Naz, *La réforme du Mariage par l'influence de l'Eglise aux origines du droit français,* dans le *Bulletin des Facultés cath. de Lille,* 1928.

Avant de penser à acheter, pourquoi ne cherchez-vous pas à emprunter les ouvrages dans les bibliothèques publiques ou même privées ?

---

Q. — Veuillez me dire où je dois me documenter pour traiter les deux sujets suivants :

« 1° L'impôt du sang qui se traduit par le service militaire en temps de paix, l'ordre de mobilisation en temps de guerre, est il obligatoire pour tous les citoyens ?

« 2° Que penser des objecteurs de conscience au regard de la morale et de la nation ? »

R. — Vous consulterez parmi les moralistes, soit au traité de la Justice, soit au traité des Lois :

Noldin, *De præceptis ;* — Marc-Gestermann, *Institutiones morales Alphonsianæ,* t. I ; — Ærtnys-Damen, *Theologia moralis,* t. I ; — et l'*Ami du Clergé,* 1932, p. 321, 817 et suiv., 879 ; — 1933, p. 81 (dans ces pages est traité le sujet de votre conférence).

---

Q. — L'*Ami* pourrait il m'indiquer s'il existe une Vie de S. Jérôme en 1 ou 2 volumes, Vie sérieuse et complète surtout au point de vue de la spiritualité ?

R. — Comme *Vie* complète, vous avez le choix entre le *S. Jérôme* du P. Largent (collection « Les Saints » ), 9 f., Paris, Gabalda, et le *S. Jérôme, sa vie et son œuvre,* 1re Partie (vie), du P. F. Cavallera, 2 vol. in-8, Paris (H. Champion) et Louvain (36 f. les 2 vol. en 1922) ; le tome Ier seul vous serait utile. — Vous liriez avec un très vif intérêt le *S. Jérôme, sa jeunesse, l'étudiant et l'ermite,* de Paul Monceaux, in-16 de XII-240 p., 12 f., Paris, Grasset *(Ami* 1933, p. 188).

---

Q. — Je trouve dans tous les livres anglais traitant de l'histoire de la Nigeria l'affirmation suivante : « Le pape Nicolas V donna au roi de Portugal le droit non seulement de défendre aux autres puissances européennes d'aborder la côte ouest de l'Afrique à partir du cap Bojador (Rio del Oro) et d'y mettre pied à terre, mais aussi de leur défendre d'y faire du commerce. » Cette affirmation est-elle exacte ?

R. — On lit dans Pastor, *Histoire des Papes,* t. VI, p. 149, à propos d'Alexandre VI :

« Les rois de Portugal, désireux de s'assurer une garantie pour la possession du fruit des voyages d'exploration exécutés par leurs ordres le long de la côte occidentale d'Afrique, s'étaient adressés aux Papes afin d'en obtenir une sentence en ce sens. — Effectivement, Calixte III, jugeant *comme arbitre,* avait reconnu au Portugal le droit exclusif de fonder des colonies et de faire le commerce depuis le cap Bojador jusqu'à l'extrémité méridionale de la Guinée inclusivement. En 1479, l'Espagne accepte cette sentence à l'occasion du traité de paix d'Alcacevas... »

Quand Christophe Colomb rentra d'Amérique en mars 1493, le roi de Portugal, Emmanuel, se basant sur ce traité, réclama le pays nouvellement découvert... Mais le roi d'Espagne, Ferdinand, fut plus agile et plus habile, et... enleva le morceau... par la sentence du pape Alexandre VI. (C'est la même chose, mais plus explicite, que dans le *Dictionnaire Apologétique,* t. I, col. 83).

Pastor fait remarquer que « le Saint-Siège était alors considéré par les princes et les peuples chrétiens comme un tribunal de paix international, comme la Cour suprême dont la compétence s'étendait aussi aux questions sociales et politiques. »

Alexandre VI donna trois brefs (1493). Dans le 3e, il fixe une ligne de démarcation passant à l'ouest des Açores : tout ce qui est à l'est de la ligne est au Portugal ; tout ce qui est à l'ouest sera aux Espagnols. La ligne de démarcation fut portée l'année suivante à 270 lieues plus à l'ouest.

Un détail : Pastor dit que la ligne hypothétique passait à cent lieues *d'Espagne.* Le *Dictionnaire,* citant les termes du Document papal, dit « à cent lieues ouest *des îles dites Açores.* » Comment on lit les textes !!

---

Q. — Prière de m'indiquer un livre bien complet et pratique sur la Providence : appréciation du gouvernement divin et solution des difficultés suivantes : Providence et souffrance, Providence et péché originel.

R. — Antonin Eymieu, *La Providence,* in-16, de 158 p., 9 f. Paris, Perrin.

---

P. François BOURGOING. — **Méditations sur les vérités et excellences de Jésus-Christ Notre-Seigneur.** 35e édition, par le P. Ingold. — Trois vol. in-16 de 480, 513 et 567 p., 30 f. — Paris, Téqui.

Le P. Bourgoing (1585-1662) fut le troisième Supérieur général de l'Oratoire. Ses méditations obtinrent un tel succès que de son vivant même elles comptèrent jusqu'à vingt neuf éditions. Un témoignage autorisé de leur valeur nous est donné par Bossuet, qui dit, dans l'oraison funèbre de l'auteur : « Lisez ses méditations, toutes pleines de lumière et de grâce. Elles sont entre les mains de tout le monde, des religieux, des séculiers, des prédicateurs, des contemplatifs, des simples et des savants, tant le P. Bourgoing a été saintement et charitablement industrieux à présenter le pain aux forts, le lait aux enfants, et dans ce pain et dans ce lait le même Jésus-Christ à tous... Quel zèle, quelle onction, quelle douceur, quelle force, quelle simplicité et quelle éloquence ! »

Ces méditations, en parcourant dans son entier le cycle liturgique, en prenant pour thème successivement tous les mystères de la vie de N.-S. Jésus-Christ, contiennent un abrégé complet de toute la doctrine chrétienne, avec le cachet spécial de dévotion au Verbe Incarné qui caractérise la spiritualité bérullienne.

La présente édition a été partagée en trois volumes de format portatif ; au texte primitif ont été ajoutés un sommaire en tête de chaque méditation et une table alphabétique à la fin du troisième volume.

GOUTTE GUÉRISON RAPIDE de l'ACCÈS de GOUTTE par la

LIQUEUR LAVILLE

Spécifique universellement employé depuis un demi-siècle.

COMAR & Cie, 20, Rue des Fossés-Saint-Jacques, PARIS

LOURDES Hôtel Villa Saint-Jean, au Pont Vieux, près Grotte, 3, rue du Paradis, et rue de la Grotte. *Cuisine soignée.* Albert ABADIE. *Prix modérés.*

Si vous désirez équiper vos cloches électriquement, une adresse :

SONNERIES ELECTRIQUES DE CLOCHES

BACH - ING. CONSTR. - METZ

265 églises sont déjà équipées.

Représentants dans les principales régions.

*Ami du Clergé* du 18 juillet 1935

Deuxième partie : **PRÉDICATION**

## SOMMAIRE

**Triduum d'Adoration perpétuelle.** — I. Comment assister à la messe, 385. — II. La communion, gage d'éternité, 388.
**Entretiens aux Mères chrétiennes sur la bonté.** — V. Sa pratique *(suite)*, 392. — VI. Une forme spéciale de la bonté : l'amabilité, 394.
**Allocutions de mariage.** — IX. Une parole d'ami, une parole de prêtre, 395.
**Les personnages évangéliques.** — XXII. Les premières persécutions, 396. — XXIII. L'esprit nouveau, 398.

## TRIDUUM D'ADORATION PERPÉTUELLE

### I

### COMMENT ASSISTER A LA MESSE

Mes frères,

On connaît le mot historique de Clovis. Après la victoire de Tolbiac, le chef franc se faisait instruire avec ses hommes de la religion chrétienne par S. Rémi, l'évêque de Reims. Un jour que le prélat racontait à cet ardent auditoire de soldats la passion de Notre-Seigneur, au récit de tant de haine acharnée contre tant d'amour, Clovis ne put se contenir. Il se dressa et, interrompant l'évêque, il s'écria : « Ah ! que n'étais-je là avec mes Francs ! Les choses ne se seraient pas passées ainsi, nous serions venus au secours du Juste ! »

Parole généreuse, mais parole de néophyte. Chaque jour, la sainte messe renouvelle mystérieusement, mais réellement, la passion et la mort de Jésus. Et les choses se passent exactement comme elles se sont passées il y a dix-neuf siècles : dans la haine des uns, dans l'indifférence de la masse, dans la compassion d'un petit nombre.

Quels devraient être les sentiments d'un chrétien qui assiste à la messe ? Ceux d'une foi vive et d'une dévotion véritable, selon que nous l'enseigne l'Eglise elle-même. Quand le prêtre, avant la consécration, recommande à Dieu ceux qui sont présents à son sacrifice, il le fait au nom de leur foi et de leur dévotion. Il dit à Dieu : « *Memento, Domine*. Souvenez-vous, Seigneur, de tous ceux qui sont ici présents et dont vous connaissez la foi et la dévotion : *quorum tibi fides cognita est et nota devotio*. »

Pendant le triduum de l'Adoration perpétuelle, avant la cérémonie de réparation qu'est la clôture solennelle, il faut nous rappeler nos deux grands devoirs eucharistiques : l'assistance à la sainte messe et la pratique de la sainte communion. Redisons-nous aujourd'hui comment assister à la messe.

### I. — *Avec foi*

Sentiments de foi, d'abord.

Et qu'est-ce à dire ? N'aurions-nous pas la foi au mystère de l'autel ? Ne croirions-nous pas que la sainte messe n'est ni plus ni moins que le drame même du Golgotha continué, prolongé, renouvelé dans le temps et dans l'espace : le même prêtre, la même victime, la même immolation, quoique d'une façon moins dramatique et non sanglante, et même d'une manière cachée, mystérieuse, inapparente ? Ne croirions-nous pas qu'elle est par conséquent le point central de la religion, le mystère même pour lequel en définitive Dieu s'est fait homme, le fait le plus considérable de l'histoire et dont dépend la vie du monde ?

Si, tout cela, nous le croyons. Nous ne choisissons pas dans les vérités que l'Eglise propose à notre croyance. C'est en bloc que nous les acceptons.

Et la preuve que nous avons la foi au mystère de l'autel, c'est que nous assistons à la messe, que nous la faisons célébrer pour nos défunts, que, comme les martyrs d'autrefois et comme nos frères du Mexique aujourd'hui, nous saurions mourir plutôt que de la renier si les circonstances l'exigeaient.

Nous avons la foi... mais nous manquons d'esprit de foi.

Et cela veut dire que cette foi n'est pas assez vive pour régler notre conduite et qu'elle n'a qu'une très faible influence sur notre manière d'agir, que nous nous comportons pratiquement comme des personnes, je ne dis pas qui ne croiraient point, mais au moins qui ne sauraient pas ce qu'elles croient. Il semble qu'il y ait en nous comme une cloison étanche entre la foi et la pratique, que la foi reste dans la partie supérieure de l'âme sans descendre jamais sur le terrain des réalités, qu'un écran intercepte sa lumière qui devrait nous montrer les choses sous un autre jour que nos yeux de chair et notre petite raison. En un mot, notre foi sommeille quand elle devrait veiller pour régler tous les mouvements de notre vie.

Et d'où vient ce mal qui met un tel désaccord entre notre vie et notre pensée ? Moins de la mauvaise volonté que de l'inattention. Habituellement nous nous laissons ébranler par le sensible, et ici le sensible fait défaut pour éveiller, soutenir, prolonger notre application.

Chaque année, le 19 septembre, une foule immense se presse dans la cathédrale de Naples. C'est qu'une attraction religieuse périodiquement fidèle jusqu'ici, l'attire : le miracle de S. Janvier. Les quelques gouttes de sang coagulé du grand martyr vont se liquéfier dans les ampoules qui gardent ces précieuses reliques.

Chaque matin, dans chaque église, pendant chaque messe, à ces paroles : « Ceci est mon sang, » un miracle autrement prodigieux s'accomplit : le changement total et radical du vin

au sang de N.-S. Jésus-Christ. Nous le savons, mais rien ne le révèle à nos sens ; quand, après la consécration, le prêtre regarde dans la coupe du calice où il laisse tomber une parcelle de l'hostie et quand il se communie au corps et au sang de Notre-Seigneur, le vin consacré a gardé ses mêmes apparences : la même couleur, le même bouquet, le même goût que dans la burette du servant de messe. Si le sang rougissait l'autel, comme au miracle de Bolsena, oh ! alors, comme on viendrait en foule et avec vénération !

Ainsi que l'a noté depuis longtemps Bossuet : « On est touché, le Vendredi Saint, parce qu'on y célèbre la mémoire de la mort du Sauveur. » Les fidèles défilent dans les églises baiser les pieds du crucifix. Le peuple chrétien est visiblement sous l'impression du grand souvenir tragique. Or « c'est tous les jours le Vendredi Saint, poursuit Bossuet ; tous les jours, on érige le calvaire sur le saint autel. » Et même, ajouterai-je, il y a plus les autres jours que le Vendredi Saint, puisque tous les autres jours on célèbre la messe et que le Vendredi Saint le prêtre ne consacre pas. Mais les autres jours l'Eglise ne déploie pas le même appareil sensible de deuil autour de la mort de son Sauveur, pour émouvoir nos sens.

Aujourd'hui, à notre époque du cinéma, les films religieux font salle comble et émeuvent. Quand on projette sur l'écran *Christus,* ou *le Roi des Rois,* ou *Ben-Hur,* on sent qu'un frisson d'émotion traverse les spectateurs. On devine dans l'obscurité de la salle des cœurs haletants et des physionomies bouleversées par la hideur des tortures qu'endure le Jésus de la Passion.

Devant l'autel, souvent les pensées sont ailleurs et les visages distraits. Et pourtant il y a mieux à l'autel que sur l'écran ; plus qu'une simple représentation, la réalité, identiquement le même sacrifice que sur la croix. C'est vrai ; mais l'orchestre et les vues animées ne sont plus là pour secouer les nerfs.

Puisqu'il en est ainsi, puisque le sensible n'est pas là pour nous aider à nous remplir les yeux et l'âme des sublimes mystères de l'autel, il faut y trouver un supplément ou une suppléance. C'est la foi seule qui peut nous la fournir. C'est à la foi qu'il faut faire appel : *Præstet fides supplementum sensuum defectui.*

Quand nous écoutons prêcher l'assistance fréquente à la sainte messe, quand nous allons à l'église pour l'entendre, quand nous nous agenouillons sur le prie-Dieu en attendant l'entrée du prêtre, éveillons donc ces pensées de la foi qui sommeillent en nous. Rappelons-nous, pour nous en pénétrer, les enseignements de notre catéchisme sur la nature, la grandeur, les mérites du saint sacrifice. Dressons devant nos yeux l'autel comme un Calvaire, mettons-nous par la pensée au nombre des saintes femmes et des disciples près de la croix, voyons Dieu caché dans le prêtre « comme une lumière derrière un verre », selon le mot du saint Curé d'Ars.

En un mot : faisons effort pour aviver les sentiments de notre foi. L'Eglise nous le conseille avant chacune de nos prières quand elle nous recommande de nous mettre en la présence de Dieu : « Mettons-nous en la présence de Dieu et adorons-le. » C'est bien le moment ou jamais au début de cette prière par excellence qu'est le sacrifice de la messe.

### II. — *Avec dévotion*

Une pareille foi a nécessairement sa répercussion dans le cœur ; elle imprègne l'âme de ferveur ; elle lui communique cette dévotion dont la prière liturgique du Canon fait la deuxième disposition pour bien assister à la sainte messe : *quorum tibi fides cognita est et nota devotio.*

Entendons par là cette dévotion faite de recueillement, d'attention et de ferveur, qui est la condition de toutes nos prières si nous voulons les voir exaucées de Dieu.

Car s'il est vrai que le saint sacrifice de la messe produit par lui-même ses effets infinis, indépendamment de la vertu, des mérites, de la sainteté du prêtre qui célèbre, qu'il soit offert par un saint Curé d'Ars ou par un prêtre indigne, il est pareillement vrai que ces biens infinis ne nous sont appliqués que dans la mesure de notre ferveur et de nos dispositions. Pécheurs que nous sommes, nous pouvons assister à la messe comme le bon larron qui obtient son pardon, ou comme le mauvais larron sur lequel peut-être tomba une éclaboussure du sang de Jésus, mais sans toucher ni laver son âme endurcie. A la messe, parmi les assistants, combien, hélas ! de messieurs qui s'ennuient, le menton appuyé sur leur canne, mornes, inattentifs, indifférents ! Combien de mondaines qui viennent là faire étalage de toilette ! Combien surtout de grandes personnes, chrétiens et chrétiennes, qui paraissent dissipées ou distraites, comme les enfants de six ans et de huit ans qui ont besoin de surveillance, même à l'église !

Un chroniqueur contemporain, Franc-Nohain, a raconté quelque part ce trait pris sur le vif.

Au cours d'une cérémonie de mariage, j'admirais le recueillement de ma voisine ; depuis un moment surtout elle paraissait accablée dans la contemplation de l'autel, et ses yeux fixes, immobiles, peu à peu se remplissaient de larmes, et je pensais : « Pauvre femme ! Quelle émotion ! Quel accablement !... Sans doute cette cérémonie nuptiale lui rappelle-t-elle son propre mariage? Et peut-être ce mariage ne fut-il pas heureux ? Peut-être, au contraire, s'attendrit-elle au souvenir des années de bonheur qu'il lui a procurées ?... »

J'en étais là de mes hypothèses, quand ma voisine, essuyant ses pleurs et tournant vers moi son calme et charmant visage :

— Savez-vous combien il y a, sur l'autel, de cierges allumés ? Soixante-quatorze.

C'est l'opération statistique à laquelle elle s'était livrée avec tant d'application tenace, qui avait

fini par lui piquer, comme on dit, lui mouiller les yeux...

Mais avec la dévotion affective, entendons aussi que l'Eglise nous demande cet esprit de dévotion véritable qui pousse l'âme à la consécration et au don total d'elle-même à Dieu. Par son origine, notre mot religieux de *dévotion* est le même que le mot profane de *dévouement*. Il signifie le don de soi.

Le jour de l'ordination, l'évêque insiste auprès du jeune prêtre pour qu'il se conforme aux sentiments de la victime qu'il immolera sur l'autel : « *Imitamini quod tractatis, quatenus mortis dominicæ mysterium celebrantes, mortificare membra vestra a vitiis et concupiscentiis procuretis.* » C'est lui dire qu'il n'est pas seulement prêtre avec Jésus, mais encore victime avec lui. Les voilà confondus dans l'honneur, mais aussi dans la même mission rédemptrice.

Le jour même où il fut consacré, la mère de don Bosco prit à part son enfant et lui dit : « Te voilà prêtre ; sache que commencer à célébrer la messe, c'est commencer à souffrir. » Au verso d'une image qu'elle lui envoyait pour son sous-diaconat, la sœur de Mgr d'Hulst avait écrit : « Ne sois jamais prêtre sans être hostie. » Et c'est le saint P. Chevrier qui disait : « Le prêtre est un homme mangé. »

Mais le sacerdoce du prêtre n'est qu'un mandat. C'est au nom de tout le peuple qu'il offre Jésus à son Père. Suivez les prières de la messe — ce qui est la meilleure méthode vocale d'y bien assister — et vous constaterez que le prêtre parle le plus souvent au pluriel, non pas en son nom seul, mais en son nom et au vôtre. « Nous vous offrons, dit-il, le calice du salut; recevez cette offrande de notre adoration ; priez, m. f., pour que mon sacrifice, qui est aussi le vôtre, soit agréable à Dieu. »

Aussi, comme l'écrivait le Souverain Pontife Pie XI dans son encyclique *Miserentissimus Redemptor*, la charge de ce sacerdoce mystérieux de la satisfaction et du sacrifice n'est pas donnée en participation seulement à ceux dont notre Pontife, le Christ Jésus, se sert comme ministres, pour l'oblation immaculée qui doit être offerte à Dieu en tout lieu, de l'Orient jusqu'à l'Occident, mais encore tout le peuple chrétien, appelé à juste titre par le Prince des Apôtres « race choisie, sacerdoce royal, » doit, tant pour lui que pour le genre humain, offrir des sacrifices pour le péché à peu près de la même manière que le pontife « choisi d'entre les hommes est établi pour les hommes en ce qui concerne le culte de Dieu. »

Chaque fidèle doit donc apporter devant l'autel une âme sacerdotale en union avec le prêtre consacré, et comme lui s'immoler avec Jésus. S. Cyprien ne craint pas d'affirmer que le sacrifice du Seigneur n'est pas célébré avec la sainteté requise si notre oblation et notre sacrifice ne répondent pas à sa Passion.

Sous l'Ancien Testament, tous ceux qui assistaient au sacrifice étendaient la main sur la victime pour témoigner qu'ils s'unissaient à elle. Dans les premiers siècles de l'Eglise, les fidèles apportaient eux-mêmes leur offrande, une partie du pain et du vin à consacrer, en signe de leur participation au sacrifice de la messe. Encore aujourd'hui, le jour de l'Assomption, selon un pieux usage remontant à une dizaine d'années et établi par Mgr Gieure, évêque de Bayonne, a lieu, dans toutes les églises des paroisses des Basses-Pyrénées, où l'on récolte le froment, la touchante cérémonie de l' « offrande des épis » qui serviront, ensuite, à la fabrication du pain eucharistique, et, dans un grand nombre de paroisses du Béarn et du pays basque où se cultive la vigne, les fidèles offrent aussi à leur curé le vin de messe. Il y a dans ces coutumes plus qu'une offrande matérielle pour subvenir aux frais du culte. Elles signifient que le fidèle doit, lui aussi, sacrifier quelque chose. C'est ce qu'on a voulu faire comprendre aux chers enfants dans les derniers Congrès eucharistiques : les hosties distribuées en communion pendant ces solennités avaient été faites des grains de froment qui avaient servi à compter les petits sacrifices des jeunes croisés de la Croisade eucharistique.

Pénétrés de ces sentiments, offrons-nous en sacrifice avec Notre-Seigneur qui s'immole ; mettons-nous sur la patène que le prêtre présente à Dieu ; offrons à Dieu notre calice, le calice de nos sueurs, de nos larmes, de notre sang.

Offrons le calice de nos sueurs, c'est-à-dire toutes les fatigues corporelles, toutes les lassitudes, tous les épuisements que nous apporte notre travail de chaque jour.

Offrons le calice de nos larmes, c'est-à-dire toutes les peines de cœur que nous causent l'indifférence, l'indélicatesse, la méchanceté de nos frères, la séparation ou les deuils douloureux, la tristesse de sentir Dieu si peu connu et si peu aimé, bien plus, méconnu et méprisé.

Offrons le calice de notre sang, du sang de notre pauvre cœur qui saigne de tous les sacrifices que lui impose la fidélité au service du bon Dieu, et même du sang de nos veines, s'il plaît à Dieu de le prendre par la maladie ou par la mort. Avec les sueurs de son agonie, avec ses larmes sur nos péchés, Jésus a mis son sang dans son calice et il nous demande comme à Jean et à Jacques : « Pouvez-vous boire le calice que je boirai ? » Tant que nous n'allons pas jusque-là, si lourdes que nous estimions nos épreuves, nous ne sommes pas encore semblables à la divine Victime que nous offrons, et il doit cingler, comme un coup de fouet, notre peur du sacrifice, le mot de S. Paul : « Vous vous plaignez ? Peut-être avez-vous combattu jusqu'au sang ? »

En un mot, comme l'a écrit Mgr Siméone, évêque de Fréjus, dans une formule bien frappée : « Quand j'assiste à la messe, je ne dois pas dire seulement : « Je suis au sacrifice du Seigneur, » il faut que je puisse ajouter : « J'en suis. »

* *

Sainte Marguerite de Cortone s'écriait un jour, dans un de ses transports d'amour envers Dieu : « Oh ! que n'ai-je autant de cœurs et de larmes qu'il y a d'étoiles au ciel, de feuilles aux arbres, de gouttes d'eau dans l'Océan, pour aimer, louer et adorer mon Créateur ! »

Et elle entendit Dieu lui répondre : « Console-toi, ma fille, pour une messe que tu entendras avec dévotion, tu me rendras toute la gloire que tu me souhaites et infiniment plus encore. »

Si j'ai pu aviver en vous les sentiments de foi et de dévotion envers l'auguste sacrifice de nos autels, vous devez comprendre la profonde vérité de cette réponse de Dieu à sa servante.

La foi nous fera estimer la sainte messe comme infiniment supérieure pour la gloire de Dieu à nos petits sacrifices que très vite nous croyons héroïques et qui sont souvent si mesquins. Et la dévotion, en mêlant les petits sacrifices de chaque jour au grand sacrifice du Christ, leur donnera la valeur infinie de son sacrifice à lui pour la gloire du Père, comme la goutte d'eau versée dans le calice à l'offertoire se transforme avec le vin au sang de Notre-Seigneur.

Et vous verrez aussi qu'après la messe ainsi entendue avec foi et dévotion, il vous sera moins dur de monter dans la journée votre Calvaire quotidien, sous les yeux et sur les pas du Christ qui s'immole pour vous.

* *

Pendant la Grande Guerre, à Neufmoutier, diocèse de Meaux, l'église est devenue une ambulance. Les blessés sont si nombreux qu'il ne reste plus une seule place.

On apporte un officier très grièvement atteint. Il faut l'étendre sur l'autel pour qu'il subisse d'urgence et sans chloroforme une longue et douloureuse opération.

Tout en l'encourageant, le major ne peut s'empêcher de lui dire : « Il va vous falloir du cran, mon ami. » — « J'en aurai, docteur, quelqu'un avant moi s'est offert en sacrifice à cette même place. »

L'homme, un garçon superbe, dans la force de l'âge, au visage fin et aux yeux intelligents, ne poussa pas un cri, ne fit pas entendre le plus petit gémissement.

Et, l'opération finie, comme le chirurgien s'étonnait de l'incroyable énergie de son patient et l'en félicitait : « Bravo, capitaine ! Vous avez été admirable, surhumain ! » l'officier, du regard, indique le Christ qui domine le tabernacle et préside l'autel de son martyre, puis il dit simplement : « Et lui ? »

Elle ne ment pas, la prière du prêtre qui commence la messe : monter à l'autel, c'est monter vers le Dieu qui retrempe et réjouit la jeunesse des âmes. « *Introibo ad altare Dei,* je monterai à l'autel de Dieu ; *ad Deum qui lætificat juventutem meam,* je m'approcherai du Dieu qui réjouit ma jeunesse. »

---

## II

### LA COMMUNION, GAGE D'ÉTERNITÉ

Mes frères,

Les révélations du Sacré-Cœur à sainte Marguerite-Marie ont suscité dans le monde un magnifique mouvement de communions fréquentes. A une époque où l'erreur janséniste faisait le vide autour des saintes Tables, on a vu s'établir dans les paroisses la pratique de la communion mensuelle, du premier vendredi ou du premier dimanche du mois, même chez les hommes. Elles étaient si chargées d'espérance, pour les communiants et pour leurs familles, les promesses du Sacré-Cœur à sa sainte confidente du monastère de Paray !

Loin de moi la pensée d'affaiblir en rien la confiance des fidèles en ces révélations. Encore qu'elles ne s'imposent pas à nous comme articles de foi, elles s'accordent trop bien avec les pensées d'amour du Christ sur l'humanité pour ne pas leur donner d'instinct notre créance. Je ne doute pas un instant des nouvelles avances de ce Cœur qui a tant aimé les hommes.

Mais n'oublions pas que ces révélations privées au cours des siècles ne sont autre chose qu'un rappel et un rajeunissement, pour nos âmes vite oublieuses, de la grande et officielle révélation, faite une fois pour toutes au monde entier par le Fils de Dieu fait homme, il y a dix-neuf siècles écoulés. Et soyons sûrs d'avance de retrouver dans l'Evangile tout ce qu'il y a de divin dans ces manifestations. Comme l'écrivait l'apôtre S. Paul : « Si l'on vous prêchait autre chose que ce que nous avons annoncé, quand bien même ce serait un ange du ciel, qu'il soit anathème ! »

Justement il y a dans le saint Evangile une promesse eucharistique qui peut tenir lieu de toutes les autres pour des êtres voués, comme nous le sommes, à l'immortalité et que tourmente inévitablement, un jour ou l'autre, le problème de leur destinée, et c'est celle-ci : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, celui qui communie, possède déjà la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. » La sainte communion fréquente, c'est le gage assuré de la gloire future de notre âme et la garantie indubitable de la résurrection glorieuse de notre corps. Et le Sacré-Cœur n'a fait que rappeler et appliquer ces magnifiques espérances données dans l'Evangile, quand, dans ses révélations à sainte Marguerite-Marie, il a promis la persévérance finale, et par suite le salut, à ceux qui communieraient neuf premiers vendredis du mois consécutifs.

Comment cette superbe promesse évangélique de Celui qui ne se trompe pas et ne trompe pas ne soulèverait-elle pas d'espérance le cœur des communiants de chaque jour et comment n'entraînerait-elle pas les moins fervents à une communion fréquente ? C'est donc qu'on n'en aurait pas saisi

l'immense portée. Je voudrais en donner ici une intelligence plus grande, en montrant dans l'Hostie le gage assuré de la gloire future de notre âme et la garantie indubitable de la résurrection glorieuse de notre corps.

I. — *La communion, gage du salut de l'âme*

Que de fois les fidèles ont chanté ou entendu chanter, aux bénédictions du Saint-Sacrement, cette invocation qu'ils savent de mémoire : « *O salutaris Hostia...* O salutaire Hostie, qui nous ouvrez la porte du ciel... »

Et parce qu'on s'habitue aux plus ravissantes merveilles, au point de n'y plus prendre garde, ils ne se disent pas intérieurement, alors que ces strophes se déroulent sous la voûte de l'église : « L'Hostie, c'est pour moi une Hostie de salut et de salut éternel. Pourquoi aurais-je à certaines heures ces inquiétudes sur l'au-delà, cette crainte de manquer mon ciel, cette peur de n'être pas du nombre des saints ? Si je communiais plus souvent, je prendrais une assurance sur le ciel. » Eh oui ! si nous connaissions le don de Dieu, nous saurions qu'avec l'Hostie nous avons en notre possession la clé du ciel.

C'est l'enseignement formel et répété de Notre-Seigneur, et il suffit d'y réfléchir quelque peu pour s'en persuader facilement.

Notre-Seigneur met une véritable insistance dans l'affirmation de cette prérogative que possède l'Eucharistie de nous donner et de nous assurer la vie éternelle.

Quand, après le miracle de la multiplication des pains, les Juifs, conquis au Christ par ce ravitaillement qui ne leur a rien coûté et qu'ils ont trouvé délicieux, s'empressent autour de lui sur l'autre rive du lac de Tibériade, le Maître déjà leur annonce une nourriture de vie éternelle : « En vérité, en vérité, leur dit-il, vous me cherchez à cause du repas facile que je vous ai procuré ; donnez-vous maintenant la peine d'obtenir, non plus le pain d'une vie qui finit, mais l'aliment d'une vie éternelle, que le Fils de l'homme vous donnera. »

Au cours de la conversation qui s'engage alors entre Notre-Seigneur et ses auditeurs, ceux-ci lui ont rappelé le magnifique souvenir de leur histoire nationale : cette manne miraculeuse qui, quarante années durant, a nourri leurs ancêtres dans le désert avant d'atteindre la terre promise. Mais Notre-Seigneur a mieux à leur donner, une nourriture d'immortalité : « C'est vrai, vos pères ont mangé la manne au désert, mais elle ne les a pas préservés de la mort, tandis que le pain dont je vous parle, le pain qui descend du ciel est de telle nature que celui qui s'en nourrira ne mourra pas. »

Enfin, comme si ces paroles n'étaient pas encore assez claires, voici qu'il déclare sur le ton de la plus nette affirmation que l'Eucharistie deviendra chez nous une semence de vie éternelle : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang, possède la vie éternelle... »

C'est qu'en effet la vie éternelle n'a pas son point de départ seulement après la mort, dans le ciel. Nous la commençons ici-bas sur la terre. Comme la moisson est en germe dans le grain ensemencé, cette vie éternelle est en germe et se développe dans notre âme depuis que le saint baptême a insufflé à cette âme, avec les paroles du prêtre, une vie autre que celle que nous tenons de nos parents, la vie de la grâce, la vie divine, cette vie éternelle même qui aura son plein épanouissement dans la gloire du ciel.

Et Notre-Seigneur a institué la sainte Eucharistie tout exprès pour être l'aliment de cette vie éternelle en nous, qui l'entretienne, l'accroisse, la restaure, lui donne tout son épanouissement, comme la nourriture corporelle conserve, développe, répare nos forces physiques et nous met d'entrain et de belle humeur.

C'est là le rôle très spécial du sacrement de l'Eucharistie. Le sacrement du baptême marque et opère notre naissance à la vie éternelle ; le sacrement de pénitence nous y ressuscite après la mort du péché ; d'autres, comme la confirmation, l'ordre, le mariage, nous préparent à en bien exercer certaines fonctions. Le sacrement de l'Eucharistie l'alimente, la fait grandir, la fortifie, la rend exubérante et débordante, de même qu'une alimentation saine et abondante fait des hommes pleins de santé et de vie.

Très bien, dira-t-on, l'Hostie est l'aliment de la vie de la grâce qui est en nous. Mais cette vie de la grâce n'est pas encore la vie éternelle ; elle n'en est que le commencement et la promesse ; elle peut être enrayée par le péché, ne pas aboutir, ne pas s'épanouir dans la vie éternelle. La meilleure alimentation n'immunise pas contre la mort. Il faut compter avec la vieillesse, les maladies, les accidents mortels qui viennent à bout des plus robustes santés. Comment dans ce pain de vie qu'est l'Eucharistie peut-il, lui, nous préserver et nous défendre de cette mort qu'est le péché, à ce point que Notre-Seigneur nous donne dans le pain et le vin consacrés, non seulement un secret de durée et un élixir de longue vie, mais la garantie de l'éternité : « Celui qui mange ma chair et qui boit mon sang possède la vie éternelle » ? Car c'est bien dans ce sens que l'Eglise comprend la parole de son Maître, puisqu'elle nous enseigne que nous recevons à ce banquet sacré le gage de la gloire éternelle : *futuræ gloriæ nobis pignus datur*.

C'est, en effet, la supériorité de cet aliment divin sur les aliments les plus nutritifs de notre corps, et la vertu merveilleuse que lui reconnaît Notre-Seigneur de nous préserver de la mort du péché et par conséquent de la mort éternelle.

Et vous demandez le pourquoi ?

Mais parce que ce pain de vie n'est pas un fortifiant spirituel comme un autre, une simple grâce de lumière ou de force comme les inspirations ou les résolutions intérieures que provoque en nous l'Esprit-Saint, un tonique même divin comme celui que confèrent les autres sacrements. Ce pain de

vie, c'est Notre-Seigneur lui-même : « Je suis le pain de vie. » Et Notre-Seigneur, c'est Dieu en personne et la vie éternelle.

Par la communion, cette vie éternelle est en moi; par la communion souvent répétée, avec les dispositions voulues de pureté de conscience et de pureté d'intention, je m'unis de plus en plus étroitement à cette vie éternelle; par la communion fréquente devenue mon régime normal, des liens indissolubles finissent par me rattacher à cette vie éternelle.

Le barde breton Théodore Botrel a conté quelque part l'histoire de ce roi des matelots, le vieux Jean Kermarec, qui, pendant plus de soixante ans, navigua sur les océans. Il sent la mort qui approche, il fait appeler M. le Recteur, comme on dit au pays de Bretagne; il reçoit le bon Dieu. Puis, dans un dernier effort, à la mort qui va le saisir, il donne encore ce commandement dans la langue de son métier : « Tout va bien; larguez tout : le Pilote est à bord. »

« Tout va bien ; larguez tout : le Pilote est à bord. » Ce même commandement, Notre-Seigneur l'avait donné à Pierre quand il lui avait dit, avant la pêche miraculeuse : « Gagne le large, *duc in altum,* » alors que le pêcheur hésitait, à cause des insuccès de la nuit précédente, et ce jour-là, comme le jour de la tempête sur le lac de Tibériade, les apôtres avaient pu constater que la traversée est heureuse et fructueuse avec Jésus dans la barque.

« Tout va bien; larguez tout : le Pilote est à bord, » peut-on dire aux habitués de la Table sainte. Sans doute, la vie donne raison aux poètes qui parlent de « la mer orageuse de ce monde. » Les brouillards, les écueils, les tempêtes exposent à bien des périls leur fragile nacelle. Mais pourquoi craindraient-ils, puisque Jésus est à bord ? A travers la brume des fausses maximes du monde, loin des parages dangereux que sont les occasions de péché, en dépit des vagues que soulèvent les passions, le Jésus de leurs communions de chaque jour conduira sûrement leur barque jusqu'au port, jusqu'au port de la vie éternelle.

Ainsi, quand le prêtre donne la sainte communion et qu'il répète à chacun les mêmes paroles : « Que le corps de N.-S. Jésus-Christ garde ton âme pour la vie éternelle, » ce n'est pas un vain souhait qu'il formule. Plus qu'un souhait, ce sont les belles et fermes espérances du Maître qu'il rappelle : « Celui qui communie possède la vie éternelle, » car, dans ces conditions de communion fréquente, cette vie éternelle est déjà si pleine et si profondément enracinée dans les âmes, qu'elle est promise au complet épanouissement de la gloire du ciel.

### II. — *La communion, gage de la résurrection glorieuse du corps*

Notre-Seigneur ajoutait : « Celui qui se nourrit de ma chair, je le ressusciterai glorieux au dernier jour. »

Il est clair que cette puissance de résurrection que la sainte communion possède sur notre chair mortelle est une conséquence de ses promesses d'éternité bienheureuse pour notre âme. Ainsi que l'enseigne notre foi, le corps lui-même sera associé à la gloire de l'âme. Après avoir été à la peine sur cette terre avec l'âme, il est bien juste qu'avec elle il soit à l'honneur dans le ciel. Nous croyons à la résurrection de la chair : *Credo... carnis resurrectionem.* Et l'Eucharistie ne serait plus le gage de la gloire future de notre âme, *futuræ gloriæ pignus,* comme nous venons de le dire, si elle n'entraînait du même coup pour notre corps l'assurance de son réveil glorieux.

Mais ne pensons pas que Notre-Seigneur ait parlé en vain. Puisqu'il affirme que la sainte communion fréquente donne à nos corps un droit spécial à la résurrection, n'en doutons pas, ce titre existe.

Comment cela ?

Déjà, dans la vie de quelques saints, Dieu nous a donné de constater les effets merveilleux que cet aliment tout spirituel peut exercer même sur notre vie corporelle.

Une sainte Catherine de Sienne vécut pendant vingt ans sans prendre d'autre nourriture que la sainte communion. Au siècle dernier, à Bois d'Haine, en Belgique, les médecins ont constaté et certifié le même miracle d'une autre privilégiée de Dieu qui ne s'alimenta pendant douze ans que de sa communion quotidienne, tout en vaquant à des besognes fatigantes. Aujourd'hui encore, Thérèse Neumann, la stigmatisée de Konnersreuth, ne prend aucune nourriture solide ou liquide et ne vit que de la sainte communion.

Certes, ce sont là des miracles. La sainte communion n'a pas normalement ces résultats sur notre santé. Mais de les rappeler peut disposer notre intelligence à recevoir avec plus de simplicité la belle promesse du Christ : « Celui qui se nourrit de ma chair... je le ressusciterai glorieusement au dernier jour. »

Et comment la communion n'aurait-elle pas, en effet, cette puissance de ressusciter et de glorifier notre corps ?

La sainte Hostie contient le corps, le sang, l'âme et la divinité de Notre-Seigneur. Elle contient son corps, son sang, son âme. Quand le prêtre la dépose sur notre langue, tout le temps qu'elle n'est pas consommée, l'humanité sainte de Jésus se trouve en contact avec notre chair, non pas immédiat, évidemment, mais par l'intermédiaire des saintes espèces. Ce contact de la chair divine, en quelque sorte, nous bénit et nous consacre.

Croyons-nous que cela ne compte pas aux yeux de Dieu ? Croyons-nous que cela ne confère pas à nos corps un certain droit à ne pas s'abîmer dans la déchéance des damnés ? Dieu aurait-il moins de considération pour ces tabernacles vivants de son divin Fils que nous avons nous-mêmes de respect pour tout ce qui touche à l'Hostie : pour le pain

qui sera consacré, pour les ciboires et les patènes qui les reçoivent, pour les communiants que nous approchons ?

J'ai lu quelque part ce délicieux récit. Une toute petite fillette de cinq ans a suivi, le soir, dans une de nos paroisses de campagne, la chère Sœur chargée de la sacristie. Et tandis que celle-ci prépare le calice, elle dit à l'enfant : « Vois-tu, mignonne, demain, sur la patène où je place la blanche hostie, le bon Jésus viendra demeurer ; tu sais ? le bon Jésus qui te sourit sur la grande image de l'asile, quand tu es bien sage. » Et l'enfant, sans rien répondre, grimpant sur un escabeau, de mettre un baiser de sa lèvre rose sur l'hostie. « Mais, ma petite, le bon Jésus n'y est pas encore. — Je sais bien, réplique l'enfant, mais quand il viendra demain, je pense qu'il sera heureux de trouver mon baiser. »

Combien de maîtres orfèvres, par dévotion pour l'Eucharistie, ont voulu, comme celui du poète, « mourir en ciselant dans l'or un ostensoir ! » Et combien de nobles dames ont sacrifié leurs bijoux et leurs perles pour en sortir nos ciboires et nos calices, ces vases sacrés, comme les appelle l'Eglise, que de façon générale, par respect, seuls les clercs peuvent toucher !

Et, pour finir, cet émouvant tableau de guerre. Une compagnie de soldats français a fait halte pour une demi-heure devant l'église d'un petit village, non loin du front, que n'occupèrent jamais les Allemands. Il n'y a là, en majorité, que des « classes 15 », encadrés par quelques vétérans. Un jour prochain, on fera connaissance avec le feu... Soudain le portail de l'église s'ouvre, et voici que s'avance la double file des premiers communiants. La cloche sonne à toute volée ; des chants viennent du fond du sanctuaire. Alors, spontanément, les petits soldats, qui bientôt communieront pour la première fois avec le danger, défont les faisceaux et présentent les armes à ceux qui pour la première fois viennent de communier avec le bon Dieu.

Voilà, encore une fois, la vénération que nous inspirons ou que nous pratiquons pour l'Hostie, pour les vases sacrés, pour les communiants, pour tout ce qui approche la sainte Eucharistie.

Et Dieu qui sait mieux que nous, qui juge à sa vraie valeur, qui comprend dans toute son étendue la dignité incomparable de l'humanité sainte de Jésus, Dieu laisserait se flétrir de la flétrissure des damnés nos corps qui furent par la communion les demeures vivantes du Christ ?

Mais regardons donc de quel saint respect il a entouré la chair virginale de la T. S. Vierge. Non seulement pendant les mois qui s'écoulèrent de l'Annonciation à la Nativité, mais encore par ses communions d'après l'Ascension, Marie avait été la digne demeure de Notre-Seigneur, *dignum habitaculum*. A ce titre, Dieu ne voulut pas permettre que son corps sans tache connût même la corruption du tombeau. Il l'a ressuscitée d'entre les morts. Elle monta en corps et en âme dans le ciel. Et sa conduite envers la Vierge nous garantit sa solennelle promesse : « Celui qui se nourrit de ma chair, je le ressusciterai glorieux au dernier jour ».

Avec le corps, le sang, l'âme de Jésus, l'Hostie sainte contient encore sa divinité. Par la sainte communion, Dieu est en nous, Dieu en trois personnes : Père, Fils et Saint-Esprit. Voici nos corps devenus le temple de la divinité. Jésus disait aux Juifs en parlant de son corps : « Détruisez ce temple et je le reconstruirai en trois jours, » c'est-à-dire : « Faites-moi mourir, et je me ressusciterai le troisième jour. » Il parlait de la sorte, il appelait son corps un temple, parce que, comme l'écrit S. Paul, dans le Christ habite corporellement la plénitude de la divinité.

A cause de la divinité qui demeure en nous par la grâce sanctifiante et surtout par la sainte Eucharistie, le même Apôtre nous adresse pareil langage : « Ne savez-vous pas que vous êtes les temples de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? » Et à cette pensée, il engage les Corinthiens à respecter leur corps par la pratique des vertus qui lui feront une parure digne de lui : la pénitence, la modestie, la pureté, et il menace des châtiments de Dieu ceux qui ne respectent pas leur corps : « Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira, car le temple de Dieu est saint, et c'est ce que vous êtes vous-mêmes. »

Et Dieu qui nous commande ce respect ne le pratiquerait pas le premier ?

Cela est impossible. Pour nous, comme pour le Christ, la mort pourra rendre notre corps inerte, et nous savons qu'elle le fera, encore que nous ne connaissions ni le jour ni l'heure. Mais nos fréquentes communions de la terre nous donnent le gage que Dieu ranimera ces ossements desséchés et que Notre-Seigneur transformera notre corps si misérable en le rendant semblable à son corps glorieux par sa vertu puissante qui lui assujettit toute chose. Car, selon le mot de S. Cyrille d'Alexandrie, la communion dépose en nous une semence d'immortalité.

* *

De toutes les inquiétudes qui traversent une vie chrétienne, celle qui remue le plus profondément notre cœur, c'est assurément l'incertitude où nous vivons de notre salut : serons-nous du nombre des élus ? C'est là une question à laquelle seule une révélation spéciale de Dieu peut donner une réponse définitive. Aussi l'apôtre S. Paul prévient-il ceux qui se croient bien fermes dans l'amour du bon Dieu et la pratique de la vertu de prendre garde de ne pas tomber : « *Qui se existimat stare, videat ne cadat,* » et de travailler à leur salut avec crainte et tremblement, « *cum metu et tremore vestram salutem operamini.* »

Pourtant il est des pratiques de piété qui sont des signes de prédestination suffisants pour nous établir dans la paix profonde des enfants de Dieu, si nous en usons comme il convient. Sur le témoignage des saints et de leur expérience, un

S. Bonaventure, un Bienh. de Montfort, un S. Alphonse de Liguori ne nous assurent-ils pas qu'un fidèle serviteur de Marie ne peut pas périr ? Ils voient dans cette tendre dévotion à la bonne Vierge une marque moralement indubitable de prédestination.

Au premier rang de ces pratiques salutaires dans toute la force du terme, c'est à-dire capables d'assurer notre salut, plaçons la communion fréquente. La croyance à la souveraine efficacité de la communion habituelle sur notre éternité ne repose pas seulement sur les témoignages de l'expérience et des saints. Elle porte la signature irrécusable de Dieu lui-même : « Celui qui communie possède la vie éternelle et je le ressusciterai au dernier jour. »

## ENTRETIENS AUX MÈRES CHRÉTIENNES SUR LA BONTÉ

### V

SA PRATIQUE *(suite)*

Mesdames,

Vous devez être bonnes de toutes manières et par tout vous-mêmes, vous disais-je dans notre précédent entretien. Vous devez l'être dans votre esprit, dans votre cœur, dans vos paroles et dans vos actes. De ces quatre formes de la bonté nous avons étudié les deux premières. Nous nous occuperons aujourd'hui des deux autres : la bonté dans les paroles et la bonté dans les actes.

#### I. — *La bonté dans les paroles*

S'il est vrai que « la bouche parle de l'abondance du cœur, » un bon cœur doit inspirer de bonnes paroles. Les paroles malicieuses ne peuvent procéder que d'un mauvais cœur. Avant d'indiquer les paroles qui sont à dire, dénonçons d'abord celles qui sont à éviter comme dénotant un manque de bonté.

1. Avant toutes les autres, doivent être proscrites les paroles de dénigrement ou de détraction.

Au premier rang, il faut signaler la calomnie, ces propos qui tendent à faire perdre au prochain sa réputation, en lui attribuant des vices ou des fautes dont on le sait innocent, ou par lesquels on exagère ses torts, ou qui prêtent aux bonnes actions d'autrui de mauvaises intentions. Elles sont rares, je le crois, les personnes qui foulent aux pieds les lois de l'équité jusqu'à imputer sciemment le mal à autrui. Mais combien en est-il qui ne se font aucun scrupule de grossir ses défauts ou ses fautes ou de dénaturer les mobiles de ses actions !

Trop nombreuses aussi sont celles qui, sans attenter formellement, directement à l'honneur du prochain, ouvrent le champ à tous les soupçons par leurs réticences voulues, par leurs insinuations perfides, par des *mais* et des *on dit* savamment placés dans la conversation, au milieu de quelques éloges. Vous savez tout ce qu'a d'odieux la calomnie, à quelque degré que ce soit. Elle est odieuse dans les motifs qui l'inspirent ; elle l'est dans les masques dont elle se couvre, elle l'est dans les redoutables conséquences qu'elle entraîne. Elle blesse et la vérité et la justice et la charité. Elle est la contre-partie de la bonté.

Vient ensuite la médisance, qui, elle, fait d'innombrables victimes, la médisance qui, avec brutalité ou habileté, découvre sans nécessité ou sans raison grave les fautes ou les défauts non connus d'autrui, ou qui prête une oreille complaisante à la détraction. C'est le fait trop commun chez les personnes oisives, qui, à charge à elles-mêmes, ont la démangeaison de parler et consacrent leurs visites à dévoiler les hontes cachées, les secrets sur les familles ou sur les particuliers, à répandre des nuages sur les bonnes qualités de ceux dont on loue le mérite. Attentat qui, pour n'avoir peut-être pas toujours toute la noirceur et toute la gravité de la calomnie, porte avec lui un caractère de lâcheté et qui exerce les plus grands ravages chez l'individu, dans la famille et dans la société. Aussi bien, l'âme bonne se surveille pour ne porter aucune atteinte au bon renom de qui que ce soit et, si elle se trouve dans l'obligation de faire connaître quelque chose de désavantageux sur le compte d'autrui, elle le fait avec toute la modération possible, elle se tient sur les limites de la plus stricte justice, elle atténue les fâcheux effets qui peuvent en résulter.

Sur le même rang que la médisance, n'omettons pas de mettre ce que l'on appelle la délation, cet acte qui consiste à rapporter sans juste motif aux intéressés les réflexions désavantageuses, les propos malveillants dont ils ont été l'objet ici ou là : péché qui engendre des haines, des discordes et parfois d'irréparables divisions.

Un bon cœur s'interdit en second lieu les paroles blessantes ou afflictives, c'est-à-dire tout ce qui sent la raillerie, la moquerie, la mauvaise plaisanterie. Selon La Bruyère, « la raillerie est souvent indigence d'esprit. » Il a eu raison d'insinuer qu'elle s'allie parfois à l'esprit. Il est des personnes qui ont un esprit pétillant et qui l'exercent par de bons mots aux dépens des autres, qui relèvent malicieusement les moindres travers, les points faibles du prochain. « C'est pour rire, » disent-ils. Admettons que ce ne soit que par vanité. Le mal n'en est pas moins fait. Ils devraient se souvenir de la parole d'Al. Dumas : « Nous ne sommes pas assez longtemps sur la terre pour faire de la peine à quelqu'un sous prétexte de rire un peu. » Je ne condamne pas ici les plaisanteries qui ont pour objet les choses et non les personnes, celles que l'on dit pour égayer, pour provoquer un bon rire, qui ne blesse qui que ce soit. Toute autre ne se concilie pas avec la bonté. Sans doute, un bon regard qui accompagne la plaisanterie maligne peut en émousser la pointe.

Mais, dirai-je avec le P. Faber : « Tout bien pesé, il est rare que l'on puisse, sans péché, briller en riant d'autrui. »

2. Je passe maintenant du négatif au positif. Après vous avoir mis en garde contre les paroles qui accusent un manque de bonté, voyons celles par lesquelles elle se manifeste.

Il n'y a peut-être pas de pouvoir ici-bas, lisons-nous encore dans le P. Faber, égal à celui des paroles charitables. Il semble qu'il leur est donné de faire ce que Dieu seul peut en réalité, c'est-à-dire attendrir et calmer les cœurs. Elles font tomber les préjugés, remettent en ordre les affaires les plus embrouillées. Elle ont une vertu médicinale, elles ont aussi leur vertu productrice de bonheur. De bonnes paroles ne coûtent rien ou presque rien et pourtant combien de fois nous nous en montrons avares !

Parmi les paroles de bonté, classons :

Les paroles d'encouragement, qui, adressées à un enfant, à un serviteur, à un ouvrier, à un modeste employé, à un subalterne, excitent au bien, stimulent la bonne volonté, reconnaissent l'effort déjà tenté, disent la confiance qu'il sera continué, constatent et louent le travail bien exécuté, témoignent de l'intérêt charitable que l'on prend à ce qui touche le prochain, expriment le souhait que l'on forme pour sa santé, pour la réussite de ses affaires, pour son bonheur. Oh ! que ces paroles partant d'une âme bonne, dites à propos et avec sincérité, sont de nature à faire du bien ! Nous avons tant besoin, à certaines heures, de nous savoir l'objet de la bienveillance et de nous sentir soutenus dans la lutte ou dans l'accomplissement du devoir !

Citons encore les paroles de réconciliation ou d'apaisement. La bonté ne borne pas son devoir à éviter tout ce qui peut soulever un différend, une querelle, une animosité, une désunion. Lorsqu'elle rencontre la haine, l'aversion, la rancune, elle exerce le rôle de pacificatrice. Si elle prête l'oreille aux griefs qu'on lui expose, si elle convient de ce qu'ils ont de fondé, c'est pour faire accepter ensuite les paroles qui excusent, qui atténuent, qui calment, qui apaisent et préparent la voie à la réconciliation. Le beau rôle que celui-là ! Il est digne d'une servante du Dieu de paix.

Que dirai-je des paroles de consolation ? Ce sont celles dont la bonté chrétienne a seule le secret, parce que seule elle sait que l'adoucissement des larmes, la force dans l'épreuve, la résignation dans la douleur, le courage dans la tristesse se trouvent dans la foi et dans l'espérance. Vaines sont toutes les consolations qui ne prennent point là leur source. Je me suis toujours demandé comment ceux qui ne croient pas à un avenir éternel et qui n'espèrent rien de l'au delà peuvent s'employer à réconforter des âmes parfois si cruellement affligées. Quels motifs peuvent-ils donner ? Quelle impuissance ne doivent-ils pas se sentir en présence de grandes infortunes ? Ses paroles, l'âme chrétiennement bonne les puise dans le Cœur de Jésus : c'est la grâce de Jésus qui leur communique son efficacité. Venues du cœur, elles vont au cœur et y répandent leur céleste onction.

II. — *La bonté dans les actions*

La bonté d'esprit, de cœur, en paroles, a son complément dans la bonté en actions. Cette dernière forme demanderait un certain développement. Pour ne pas abuser de votre attention, je me bornerai à quelques indications sommaires.

La bonté en actions, c'est d'abord l'aumône faite aux pauvres, ceux qui tendent la main et plus encore ceux que des revers de fortune, ou des circonstances malheureuses, ou la crise actuelle ont fait déchoir de leur situation et qui cachent leur dénuement. Mais rappelez-vous que la bonté consiste moins dans ce que l'on donne que dans la manière dont on le donne. L'âme bonne accompagne l'aumône d'un sourire, d'une parole de sympathie, d'une marque de commisération.

C'est être bon que de se montrer patient envers le prochain, de se faire endurant pour supporter les caractères difficiles, les importunités, les manières bizarres ou prétentieuses, les manies, les manques d'éducation. Il y a matière à des actes journaliers de grand mérite.

C'est être bon que d'écouter avec une sorte d'intérêt ce dont on nous entretient en rue ou au cours d'une visite. Il en est qui, écoutant d'un air distrait, font voir que leur pensée est ailleurs ou qu'on leur est à charge. D'autres interrompent ceux qui leur parlent pour se mettre en scène.

C'est être bon, que de rendre sans ostentation, sans vantardise ces mille légers services de la vie courante, comme de prêter un objet, d'éviter une gêne, de fournir un renseignement, de faire une démarche ; que d'user de politesse, même à l'endroit des gens de journée.

C'est être bon que de témoigner quelque reconnaissance pour le moindre acte de serviabilité, même rétribué. Oh ! la valeur d'un simple merci, au regard d'un inférieur surtout, d'une parole, d'un signe d'affection, d'un rien, pour un service rendu, pour un conseil, pour une observation même !

J'arrête ici cette brève nomenclature. Votre désir de faire du bien, Mesdames, vous aidera à en chercher et à en trouver toutes les occasions. Sans la connaître, vous avez déjà fait l'expérience de ce qu'a de vrai cette parole de l'académicien Legouvé : « Rien ne fait tant de bien que de faire du bien » Je vous ai ouvert un nouveau champ d'action charitable. Que votre cœur y donne libre cours au besoin qu'il a de se donner, de se dévouer à tous ceux que Dieu a placés autour de vous, sur votre chemin pour que vous soyez auprès d'eux les intermédiaires, les instruments de son infinie bonté. Ainsi soit-il.

## VI

### UNE FORME SPÉCIALE DE LA BONTÉ : L'AMABILITÉ

Mesdames,

Il est une forme spéciale de la bonté qui me paraît devoir être étudiée à part, en raison moins de son importance que de sa rareté. Cette forme, si peu commune et cependant si goûtée lorsqu'on la rencontre, s'appelle *l'amabilité*. C'est sur elle que je voudrais aujourd'hui appeler votre attention ; c'est elle que je proposerai à votre pratique. Nous en tracerons la physionomie, puis nous verrons comment nous pouvons la reproduire.

I

L'amabilité, c'est, suivant l'assonance du mot, la vertu qui, dans une personne, lui vaut d'être aimée d'autrui. Elle crée donc à la fois un attrait et un bien.

Mais qu'est-ce qui rend aimable ?

Est-ce la beauté ? Une personne qui n'a que des avantages physiques peut être attrayante sans doute, mais durant peu de temps ; et pour peu que sous cette enveloppe séduisante on découvre un cœur sec, un esprit hautain, une âme vaniteuse, on s'éloigne.

Est-ce l'élégance ? Non, il y a là encore un charme pour le regard, si la mise est fraîche, de bon goût, sans prétention ; mais si on aperçoit l'intention de plaire, d'obtenir des suffrages, le charme ne tarde pas à tomber.

Est-ce la science ? Non, si elle est le seul mérite et si surtout elle se fait pédante, prétentieuse et pleine de dédain : elle repousse au lieu d'attirer.

Est-ce la vertu en général ? Non, toujours, car la vertu n'est pas attrayante sous quelque forme qu'elle se présente.

L'amabilité est un composé d'affabilité et de délicatesse.

Il est des personnes, bonnes peut-être au fond, mais qui, quand on leur demande une aumône, ou un service, ou un acte de complaisance, se répandent d'abord en reproches, en récriminations, en objections qui équivalent à une fin de non-recevoir, et qui, en fin de compte, se prêtent à ce qui leur est demandé. Elles sont serviables. Direz-vous qu'elles sont aimables ? L'amabilité a d'autres manières. Elle met sur le visage de ceux qui la pratiquent je ne sais quoi d'heureux lorsqu'on recourt à leur obligeance. Ce sont eux qui paraissent être les obligés.

Dans l'amabilité, il entre aussi de la délicatesse.

De la délicatesse, c'est-à-dire cette disposition qui fait qu'on devine les peines, les goûts, les intentions, les besoins, les répugnances du prochain, qu'on a le secret des surprises agréables, des petites attentions.

De la délicatesse, c'est-à-dire tout ce qui peut épargner au solliciteur l'humiliation, la confusion, l'embarras ; c'est-à-dire le soin à éviter les brusqueries, les réponses sèches, les répliques raisonneuses, les paroles piquantes, les contradictions directes, les sourires malicieux.

Par ce que je viens de dire, l'amabilité nous apparaît comme la charité qui se donne, comme l'humilité qui s'abaisse, comme la mortification qui se renonce, comme la patience qui ne se lasse pas.

C'est l'aménité sans affectation, c'est la politesse sans vulgarité, c'est la dignité sans morgue.

C'est le rayon de l'âme qui fait éclore le sourire sur les lèvres : c'est la douce parole qui ranime, relève, console, fortifie ; c'est la grâce des manières, l'aisance du maintien, la paix du visage, la bienveillance du regard.

N'est-il pas vrai qu'à en entendre parler, on se sent attiré vers elle et épris de son charme ?

II

Je ne vous dirai pas comment l'amabilité subjugue les cœurs. Cette considération aura bientôt sa place, lorsque je vous parlerai des avantages de la bonté.

Ce que je dois dire ici, c'est au contraire ce que l'on éprouve lorsqu'elle fait défaut.

Je me défends de tout parti-pris, de toute idée préconçue et plus encore de malveillance. Mais avez-vous remarqué combien peu de personnes aujourd'hui, de femmes surtout, sont aimables dans le monde des journaliers, des serviteurs, des commerçants, des employés de bureau, des gens d'affaires ou de société ? Examinez les physionomies ! en est-il beaucoup qui, de prime abord, vous paraissent sympathiques ? Que certains visages traduisent le souci, la préoccupation, la tristesse, l'angoisse, cela se conçoit et excite même la commisération. Mais, cette catégorie mise à part, la plupart annoncent la dureté, la susceptibilité, la domination, le dédain, le pied de guerre continuel. A peine avez-vous entendu les premières questions que l'on vous pose, ou les réponses que l'on vous fait, vous êtes désagréablement fixées. Les caractères revêches, les visages renfrognés, les lèvres pincées, les regards défiants, l'abord tout de glace, le ton de voix cassant nous sont pénibles et nous ôtent toute aisance.

Et quand ces particularités peu engageantes se rencontrent chez des personnes connues comme fréquentant l'église et les sacrements, leur manière d'être non seulement éloigne d'elles, mais indispose contre la religion et la piété elle-même. Sentiment injuste, car l'amabilité est tellement fille de la religion et de la charité qu'elle était une vertu commune et en honneur aux beaux jours de la foi chrétienne ; et que si elle tend à se faire plus rare, même parmi les personnes d'église, c'est parce que le sens chrétien s'émousse.

III

Ce qu'il vous déplaît de remarquer autour de vous et dans vos rapports avec le prochain, mettez vos efforts, Mesdames, à ne pas le faire regretter chez vous.

Pour l'amour du Dieu tout aimant et de toute suavité, pour l'imitation de notre très aimable Jésus, pour l'honneur et l'estime de la piété que vous professez, pour votre bonheur personnel, je vous demande, Mesdames, de vous distinguer par votre amabilité. Prenez rang dans ce que l'auteur des *Paillettes d'or* a appelé la « confrérie de l'amabilité. » Sa devise est le mot de S. Paul : Se faire tout à tous (I Cor., IX, 22) ; son programme, c'est, par l'épanouissement du visage, de procurer chez autrui l'épanouissement des cœurs ; son modèle, c'est Jésus enfant, plein de grâce et de vérité (Joan., I, 14) ; sa patronne, c'est celle à qui l'Eglise décerne le titre de « Mère aimable. »

Le recueil dont je viens de parler va nous apprendre le code de l'amabilité, le règlement de la confrérie.

« On s'engage : — A sourire habituellement, même quand on est seul, pour que le sourire de bienveillance s'acclimate sur les lèvres. — A ne jamais dire non à un ordre donné par un supérieur, ni à un service demandé. — A épargner aux autres toute la peine possible, sans nuire à notre devoir. — A ne pas se montrer ni contrarié, ni boudeur, ni mécontent. — A réprimer, dès qu'on s'en aperçoit, tout geste qui indiquerait l'impatience... A ne jamais commander à un inférieur sans ajouter un mot de politesse et de bienveillance. — A employer toujours ces petites formules de politesse qui ne sont minutieuses que pour les cœurs secs, durs et égoïstes : le *bonjour* du matin, le *bonsoir* de la fin du jour, le *merci* au moindre service, le *ayez la bonté, soyez assez bon, vous me feriez plaisir, voudriez-vous avoir l'obligeance,* ajoutés à tout service demandé, le salut gracieux, avec le sourire, chaque fois qu'on se rencontre. — A étudier les goûts de ceux avec qui on vit et à les satisfaire selon son pouvoir. — A ne jamais donner un avis, faire surtout un reproche, sans se posséder complètement et sans l'accompagner de quelque bonne parole. — A s'assurer simplement si l'on n'a pas été aimable et à bien accepter le reproche qui nous en serait fait. »

Oh ! la délicieuse confrérie que celle-là ! Le règlement en est simple. Aucune pratique qui vienne en surcharger d'autres. Comme l'intention, ce qu'elle demande donne une forme, d'ailleurs attirante, aux actes ordinaires de la vie.

Si chacun voulait s'y conformer, ne sentez-vous pas que l'existence y gagnerait ? que les rapports réciproques deviendraient agréables ? Jugez-en par le contentement que vous éprouvez au contact de personnes sympathiques.

A genoux, près du cœur de Jésus et de la Mère aimable, proposez-vous, Mesdames, en ce qui vous concerne, de mettre cette huile divine dans les rouages de votre vie domestique et sociale ; ils en seront singulièrement adoucis, et du sein de leur gloire Jésus et Marie vous souriront de ce sourire qui est déjà le gage de l'éternelle complaisance. Ainsi soit-il.

## ALLOCUTIONS DE MARIAGE

### IX

#### UNE PAROLE D'AMI, UNE PAROLE DE PRÊTRE

Monsieur, Mademoiselle,

Vous allez recevoir le sacrement de mariage. Cet acte religieux est un lien de conscience par lequel vous vous donnez mutuellement et irrévocablement votre personne, votre vie, votre liberté, votre cœur.

S. Paul l'appelle « un grand » sacrement. Il l'est parce que l'Eglise en forme les nœuds, la bénédiction du prêtre y met le sceau et le Père céleste les ratifie. En acceptant, avec la toute gracieuse autorisation de votre dévoué pasteur, de bénir votre union, que vous dirai-je ?

*Une parole d'ami, — une parole de prêtre.*

### I

Une parole d'ami, pour vous dire ma joie et celle de ceux qui vous entourent, car nous voyons dans votre mariage l'expression de la volonté de Dieu. Lorsque Tobie demanda à Raguel la main de sa fille, l'ange qui l'accompagnait dit au père de la jeune Sara : « Vous pouvez donner votre enfant à ce jeune homme, car il craint Dieu. » (Tob., VII, 12). A son tour, Raguel avouait à Tobie : « Les prières que j'ai faites à Dieu pour le bonheur de ma fille sont montées, je le vois, en sa présence. Il les a exaucées. Vous êtes le fils de gens de bien. » Et le mariage fut décidé. Ces délicieuses paroles de la Sainte Ecriture ne furent-elles pas échangées à l'avance au sujet de l'union que vous allez conclure ?

Mademoiselle, quelqu'un disait en effet à votre mère, justement soucieuse de votre avenir : « Vous pouvez mettre la main de votre fille dans la main de ce jeune homme. C'est un bon cœur, un travailleur, un chrétien. Il est le fils de gens de bien. » Ce quelqu'un disait vrai. La preuve, Monsieur, je la trouve dans ces années de collège où, auprès de maîtres aussi vénérés que distingués, vous avez bénéficié d'une éducation foncièrement chrétienne.

Raguel ajoutait : « Les prières qu'en famille nous avons faites à Dieu pour qu'il donne à notre fille un époux selon son cœur, sont montées en sa présence, nous le reconnaissons. Vous êtes celui que Dieu lui a choisi : soyez le bienvenu. » A la vérité, Dieu paie largement les parents qui élèvent leurs enfants dans l'amour du devoir. En conséquence, Mademoiselle, je ne saurais traduire aussi fortement que vous le sentez, ce qu'ont dû laisser dans votre âme de jeune fille les douces impressions d'une mère qui n'a vécu que pour vous et l'influence décisive de l'Ecole Ste-P... de R... à laquelle vous avez été confiée.

Monsieur et Mademoiselle, que le monde ne voie dans votre union que le rapprochement de deux personnes dans le but de constituer un foyer : c'est juger les choses par le côté superficiel. Nous,

parents et amis, nous y voyons la rencontre d'âmes prédestinées l'une à l'autre. Au vrai, vous grandissiez à l'insu l'un de l'autre. Mais Dieu veillait déjà sur votre avenir, guidait votre limpide enfance, votre rayonnante jeunesse, vous façonnait l'un pour l'autre. Vous n'êtes bientôt plus des inconnus ; chacun de vous, en face de l'autre, « croit en l'aimant d'hier, l'avoir aimé toujours. » C'est là précisément que la Providence vous attendait pour vous consacrer époux. Et nous allons en être les heureux témoins. Oui ! les heureux témoins !

Certes, près de vous manquent vos deux pères ; vous les avez peu connus ; l'un a été prématurément emporté par la mort, l'autre a donné sa vie pour la France ; — votre sœur, Mademoiselle, toute pareille à vous, transplantée de la vallée des larmes dans le parterre des vierges célestes. Ce n'est pas mettre une note de tristesse que de rappeler leur souvenir ; du haut du ciel ils sourient à cette fête à laquelle, si la terre a moins de part, la pensée de Dieu sera peut-être plus présente.

II

Vous avez entendu la parole de l'ami ; maintenant voici la parole du prêtre.

Vous vous mariez pour quelque chose qui dépasse votre bonheur personnel, je veux dire pour fonder une famille. Votre affection réciproque ne doit pas s'arrêter à vous-mêmes. De sa nature, elle tend à s'épuiser sur l'enfant. Monsieur, Mademoiselle, l'enfant est le sourire du foyer, l'orgueil du nid familial ; donnez-lui des frères et des sœurs,

> Qui remplissent de cris, de joies,
> De luttes et de jeux sans fin
> La maison, le pâtis aux oies
> Et les alentours du ravin [1].

Dieu l'exige pour perpétuer l'humanité : « Croissez et multipliez-vous. » L'Eglise le demande pour recruter ses prêtres, ses religieux et religieuses. La France le réclame pour garantir sa prospérité au-dedans et son rayonnement au-dehors. Ces êtres chéris, vous viserez à en faire de vrais chrétiens et à les élever conformément aux vues de Dieu. « Les parents, écrit S. Augustin, sont les évêques de la maison ; ils ne doivent pas sacrifier la Foi et le devoir chrétien au souci de faire une situation à leurs enfants... Servir le corps en tuant l'âme serait un crime impardonnable. » C'est pourquoi à ces chers petits vous montrerez :

> ... Le ciel bleu, les saints à genoux,
> L'Enfant Jésus, la Crèche et le bœuf et les Mages.

Vous leur ferez balbutier les noms de Jésus, de Marie, de l'Ange gardien. Vous leur apprendrez la prière ; vous les initierez aux sacrifices que nous inspirent la vue du Crucifix, le souvenir de la Passion ; ainsi préparés de bonne heure par l'enseignement paternel et maternel, le prêtre fera merveille dans leur âme. C'est pourquoi, Monsieur et Mademoiselle, vous façonnerez vos enfants par l'exemple : presque toujours, tels parents, tels enfants. En réalité, ceux-ci sont un récepteur délicat, sensible à toutes les vibrations, un miroir qui reflète toutes les nuances, une cire molle qui recueille toutes les empreintes.

[1] François Fabié.

Partant, que vos enfants vous voient faire la prière du matin et du soir, sanctifier le dimanche, fréquenter les sacrements ; qu'ils n'entendent jamais un mot qui soit de nature à blesser leur foi naissante, à étonner leur respect instinctif des choses divines ; en un mot, qu'ils voient votre foyer s'affirmer dans les habitudes chrétiennes et vous regardant ils puissent dire : « Il y a un Dieu à prier, une autre vie à mériter, un symbole à croire, un décalogue à pratiquer, des sacrements à recevoir ; mon père et ma mère me l'ont dit, mon père et ma mère sont de bons chrétiens, je veux et je serai un bon chrétien comme eux. »

Monsieur et Mademoiselle, je m'attarde à vous tracer de votre devoir un tableau qui répond, je le sais, à vos aspirations. Je prêche à des convertis, veuillez m'excuser.

A Dieu de vous accorder la force de vouloir et de faire tout ce que commande votre nouvel état.

Puisse la grâce opérer en vous la fusion complète de vos cœurs et de vos vies qui vous fera fonder un de ces foyers bénis que Dieu rend féconds en hommes pour la terre, en élus pour le ciel !

## LES PERSONNAGES EVANGÉLIQUES

### XXII

### LES PREMIÈRES PERSÉCUTIONS

I

Les premiers chrétiens formaient donc une sorte d'association, de confrérie où chacun s'aimait et s'entr'aidait. La communauté se composait de riches et de pauvres, mais maintenant il n'y avait plus de pauvres. Les riches, comme Joseph d'Arimathie, Nicodème, Lazare, pourvoyaient aux besoins des autres. On priait, on méditait, on travaillait et le prix du travail était pour la communauté. La ferveur était d'autant plus grande que régnait le plus absolu détachement des biens de ce monde. Pas de soucis matériels. C'est pour s'en délivrer que Joseph, de Chypre, vendit sa terre et en remit le prix aux Apôtres. Il avait été l'un des soixante-douze disciples et il redisait d'une manière qui touchait les cœurs les paroles du Sauveur. Les Apôtres lui donnèrent le nom de Barnabé, c'est-à-dire fils de la consolation. Plus tard il évangélisera l'Asie avec S. Paul.

Mais les intentions de tous les chrétiens n'étaient pas toujours aussi pures que les siennes. Plusieurs, pour se faire valoir, apportaient le prix de leurs biens avec ostentation, mais, par une prévoyance très humaine, ils en gardaient une partie, en quoi ils n'étaient pas répréhensibles. Mais où ils l'étaient, c'est quand ils affirmaient à Pierre qu'ils lui apportaient toute leur fortune. Ce fut le cas

d'Ananie et de Saphire. Pierre fit remarquer à Ananie que sa fortune lui appartenait et qu'il était libre de la garder. « Mais comment, ajouta-t-il, Satan a-t-il rempli ton cœur jusqu'à te faire mentir à l'Esprit-Saint ? » Saphire, sa femme, commit le même mensonge et y persista. Ils furent tous deux frappés de mort. Cet acte de discipline était nécessaire pour former la conscience dans l'esprit de justice et de vérité. S. Pierre, en sa qualité de chef, savait aussi agir, mais nul doute que ses paroles n'aient fait naître dans l'âme des deux époux des sentiments de salutaire repentir avant de mourir.

Les Apôtres continuaient à instruire le peuple, à prêcher au nom de Jésus-Christ. Leurs miracles imposaient le respect, si bien « qu'aucun des autres Juifs n'osait plus se joindre à eux. » Ceux-ci en concevaient sans doute quelque jalousie et déjà, dans l'ombre, ils préparaient des complots. Mais le peuple, plus simple et plus droit, vénérait les disciples du Christ, les saluait avec reconnaissance et apportait ses malades sur le passage de Pierre, afin que l'ombre de l'Apôtre les couvrît et les guérît, quand il se rendait sous le portique de Salomon. Aussi le nombre des croyants s'augmentait de jour en jour. « La renommée de ces miracles éclatants se répandait partout et l'on accourait à Jérusalem des cités voisines, on amenait des malades, des possédés du démon, et tous s'en retournaient guéris. » (Act., v, 16).

Le grand-prêtre observait les progrès de la religion nouvelle avec consternation. Il croyait s'être débarrassé du Christ, et voilà que ses Apôtres faisaient autant de miracles que lui ; on courait à eux comme on avait couru à Jésus. Enfin tout le peuple était avec eux, les célébrait, les acclamait. Que disaient-ils ? Ils affirmaient que Jésus était ressuscité, ce qui faisait bondir les Sadducéens qui niaient le dogme de la Résurrection. Leur fureur éclata enfin. Le grand-prêtre ordonna de les saisir et de les jeter dans la prison publique.

C'était le soir. On remit au lendemain pour les juger et des gardes veillèrent, avec des ordres sévères du capitaine, aux portes de la prison.

« Or, pendant la nuit, un ange du Seigneur ouvrit leur cachot, les fit sortir et leur dit : « Allez dans le Temple et vous y prêcherez au peuple toutes ces paroles de vie. »

Ils montèrent au Temple et attendirent le jour. Quand les portes s'ouvrirent, dès l'aube, ils pénétrèrent dans les parvis et se mirent à parler au peuple.

En ce moment, Anne, le grand-prêtre, réunissait le Sanhédrin. Il envoie à la prison pour qu'on amène les Apôtres devant la haute assemblée. Les officiers reviennent en disant : « Nous avons trouvé la prison bien fermée, et les gardes devant les portes. Mais quand nous l'avons ouverte, il n'y avait personne dedans. »

A cette étrange nouvelle, le capitaine du Temple et les princes des prêtres furent dans une grande perplexité. Etait-ce donc ainsi qu'on exécutait leurs ordres ? Qu'était-il donc arrivé ?

Alors un homme arriva qui leur dit : « Ceux que vous aviez mis en prison, voilà qu'ils sont dans le Temple et qu'ils enseignent le peuple. »

Le capitaine s'y rendit aussitôt avec ses gardes, « et ils les amenèrent sans violence, car ils craignaient le peuple qui les aurait lapidés. »

## II

Les Douze entrent avec assurance dans la salle du jugement. Anne était habitué à conduire des interrogatoires, mais devant ces hommes qui n'étaient coupables d'aucun crime, qui ne méritaient nul reproche, il parut gêné.

— Nous vous avions expressément défendu, dit-il, d'enseigner en ce nom-là. Et voilà que vous avez rempli Jérusalem de votre doctrine, et vous voulez faire retomber sur nous le sang de cet homme !

Dans ces paroles il y avait de la crainte et de l'amertume. De quel droit avait-il défendu aux Apôtres d'enseigner au nom de Jésus ? Y avait-il quelque chose de séditieux dans leur enseignement ? Mais surtout ils rappelaient au peuple des événements que le Sanhédrin aurait voulu effacer de la mémoire populaire et que lui-même ne pouvait oublier. Il y avait surtout une parole qui torturait l'âme d'Anne : « Que son sang retombe sur nous et sur nos enfants ! » Les Apôtres l'avaient sans doute rappelée dans leurs prédications, et parmi les nouveaux croyants, quelques-uns sûrement l'avaient prononcée pour qui elle était un remords. Mais ils avaient agi par entraînement, par ignorance, tandis que le grand-prêtre avait été l'entraîneur, et il devait savoir.

Pierre et les Apôtres se contentèrent de répondre : « On doit obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. »

Et Pierre ajouta avec fermeté : « Le Dieu de nos pères a ressuscité Jésus que vous avez fait mourir en le suspendant au bois. Dieu l'a élevé par sa droite comme Prince et Sauveur, pour donner à Israël la repentance et le pardon des péchés. Et nous sommes témoins de ces choses, et le Saint-Esprit que Dieu a donné à ceux qui lui obéissent en est témoin avec nous. »

Ce langage, cette fermeté, l'attitude de ces hommes du peuple si timides jusque-là, maintenant pleins d'assurance, de ces illettrés qui ne savaient pas s'exprimer et qui parlaient aujourd'hui avec tant d'éloquence et d'audace, ce souvenir du Christ surtout qui était toujours devant les yeux et dans la pensée des Sanhédrites, les remplit d'indignation et de colère. Lui ! toujours lui ! Pierre leur disait : « Vous l'avez fait mourir, vous l'avez crucifié, et Dieu l'a ressuscité. Nous en sommes témoins ! Nous l'avons vu ! » Ils étaient exaspérés et décidés à se porter à toutes les extrémités. Ils avaient fait mourir le Maître, ils feraient mourir les disciples. Le sang appelle le sang, mais n'étouffe pas la vérité.

Un Pharisien se leva : Gamaliel, le petit-fils d'Hillel, « docteur de la loi et vénéré de tout le peuple. » On fit silence. Il ordonna de faire sortir un instant les Apôtres, et il parla avec un calme, une impartialité et un bon sens qui frappèrent les juges passionnés.

« Enfants d'Israël, dit-il, prenez garde à ce que vous allez faire à l'égard de ces hommes. Car il n'y a pas longtemps parut Théodas, qui se donnait pour un personnage. Quatre cents hommes environ s'attachèrent à lui. Il fut tué et tous ceux qui l'avaient suivi disparurent sans laisser de traces. Après cela s'éleva Judas le Galiléen, à l'époque du recensement, et il attira beaucoup de monde à son parti. Il périt aussi et tous ses partisans furent dispersés.

« Voici donc le conseil que je vous donne. Ne vous occupez plus de ces hommes et laissez-les faire. Si cette idée ou cette œuvre vient des hommes, elle se détruira d'elle-même ; mais si elle vient de Dieu, vous ne sauriez la détruire. Ne vous exposez pas à combattre contre Dieu lui-même. » (Act., v, 40).

Gamaliel n'était pas chrétien, mais c'était un homme de bonne foi et d'une grande droiture. Très attaché à la Loi, comme son grand aïeul, en elle il voyait surtout la bonté, l'indulgence, la miséricorde. Or les adversaires de Jésus s'étaient signalés surtout pour leur dureté, leur parti-pris et leur cruauté. Dans sa conscience d'honnête homme, il avait réprouvé leur conduite. S'il ne s'était pas séparé d'eux, c'est qu'il était retenu par le respect de la Loi. En les quittant, il eût paru quitter la Loi qu'il croyait divine. L'occasion se présentait de découvrir publiquement sa pensée, il l'avait fait avec la netteté et la discrétion qui lui étaient coutumières. Dieu le récompensa en lui envoyant la grâce de la foi.

Les Sanhédrites sadducéens n'osèrent insister pour que l'on condamnât à mort les Apôtres, mais leur haine n'avait pas abdiqué ; ils décidèrent qu'on leur infligerait le supplice de la flagellation. Comme la Loi défendait de donner plus de quarante coups, les Apôtres en reçurent trente-neuf, qui les laissèrent tout en sang. Mais ils se souvenaient que Jésus avait été flagellé comme eux et beaucoup plus cruellement, et ils étaient heureux de souffrir pour lui.

On leur défendit encore de parler au nom de Jésus, puis on les relâcha. « Ils sortirent du Sanhédrin tout heureux d'avoir été dignes de souffrir des outrages pour le nom de Jésus. Et ils ne passaient aucun jour sans enseigner dans le Temple et dans les maisons, annonçant que Jésus est le Messie. » (Act , v, 42).

C'est ainsi qu'ils répondaient à la défense qui leur avait été faite, par le témoignage de l'amour intrépide qui, après la flagellation, aspirait au martyre.

Pierre avait parlé au nom de tous devant le Sanhédrin. Il s'affirmait le chef ; le premier pour répondre aux juges, le premier pour confesser le nom de Jésus, le premier pour souffrir. Voici que de nouvelles persécutions se préparent, avec des dissensions à l'intérieur de l'Eglise.

Celui qui prépare les persécutions, c'est Saul de Tarse, qui tient avec acharnement pour la loi de Moïse. Les dissensions viendront de ceux qui, favorables d'abord au christianisme, craignent que les disciples du Christ ne cherchent à soustraire la loi nouvelle à l'emprise de la Synagogue. Ils veulent avant tout la persistance de la loi mosaïque, malgré les desseins de Dieu qui apparaissent clairement.

Mais le jour est proche où il faudra rompre avec la Synagogue. Cette idée n'est pas encore mûrie dans l'esprit de Pierre. En attendant, il parcourt les nouvelles chrétientés pour les affermir. Les diacres, comme Philippe, baptisent ; il vient ensuite pour donner le Saint-Esprit. Mais pour son apostolat il suit les prescriptions du Sauveur : « Vous serez mes témoins dans Jérusalem, dans la Judée et dans la Samarie. » Il va maintenant se diriger vers Samarie qui se convertit en masse. Ensuite la vision de Joppé lui indiquera sa ligne de conduite, plus large, plus apostolique. L'Evangile n'est pas pour les seuls Juifs, mais aussi pour les païens, ceux qu'on appellera les Gentils, pour tout le monde.

## XXIII

### L'ESPRIT NOUVEAU

Après la mort de S. Etienne, « il s'éleva une grande persécution contre l'Eglise de Jérusalem, et tous les fidèles furent dispersés dans les campagnes de la Judée et de la Samarie, excepté les Apôtres. » (Act., VIII, 1). Pierre demeura donc à Sion pour, de là, diriger la prédication et pour donner confiance au troupeau. Nul doute que ce fut lui qui envoya le diacre Philippe à Samarie. Cette dispersion servait la cause de l'Evangile, parce qu'ainsi les fidèles firent partout connaître Jésus.

### I

Le diacre Philippe vint donc à Samarie, qu'Hérode avait appelée Sébaste — cité auguste — en souvenir de son impérial protecteur, et couverte de splendides monuments à la romaine. Dans cette ville composée de païens, de Juifs et d'habitants issus de races très mélangées, le succès du diacre fut considérable. Il y avait là le tombeau de Jean-Baptiste et l'on se rappelait l'entretien de Jésus avec la Samaritaine. L'accueil empressé que le Sauveur y avait reçu l'avait décidé à y demeurer deux jours. Les multitudes accouraient pour entendre Philippe et applaudissaient unanimement, *unanimiter,* à son enseignement, d'autant que de nombreux miracles appuyaient ses discours.

Sébaste était cependant encore sous le charme de la parole du célèbre magicien Simon. Cet imposteur était du pays. Il avait étudié à Alexan-

drie et s'était attaché à un docteur samaritain nommé Dosithée. Attirés peut-être par les prédications de S. Jean Baptiste, ils cherchèrent à séduire les foules, et, à l'imitation du Précurseur, ils se firent suivre de quelques enthousiastes. Dosithée voulait se faire passer pour le Messie. Une femme, qu'il appelait Hélène, l'accompagnait, et, pour étayer ses doctrines, il altérait les livres de la Loi. Le grand-prêtre des Samaritains le fit chasser de Sébaste et il mourut misérablement. Simon restait.

« Il émerveillait le peuple, se donnant comme un grand personnage. Tous, petits et grands, s'étaient attachés à lui. Cet homme, disait-on, est la grande Vertu de Dieu. Ils avaient une sorte de culte pour lui, parce qu'il les avait séduits depuis longtemps par ses enchantements. » (VIII, 9-11).

Mais quand ils eurent entendu Philippe qui leur « annonçait le royaume de Dieu » et leur exposait la doctrine du Christ, ils furent entraînés par l'accent de vérité de ses ardentes paroles, et se firent baptiser, hommes et femmes, au nom de Jésus-Christ. Simon lui-même embrassa la foi du Christ, fut baptisé et suivit Philippe. Ses intentions n'étaient pas très pures. Ce qui l'attirait, c'étaient les miracles opérés par le saint diacre. Il les attribuait à une science, à des prestiges qu'il ignorait et qu'il voulait connaître afin de s'en servir à son tour pour ensorceler le peuple.

A Jérusalem, les Apôtres apprirent les succès de la parole du saint diacre à Samarie. Les Samaritains étaient baptisés, il fallait maintenant les confirmer dans la foi par la venue du Saint-Esprit dans leurs âmes. C'est pourquoi les Apôtres leur envoyèrent Pierre et Jean. Ceux-ci vinrent, « prièrent sur eux, leur imposèrent les mains, et ils reçurent le Saint-Esprit. » Alors se renouvelèrent à Samarie les prodiges de la Pentecôte avec un éclat qui stupéfia Simon. Lui aussi désirait accomplir de tels miracles, afin d'augmenter sa renommée et sa fortune, et, professant dès lors cette théorie moderne qu'avec de l'argent on obtient tout, il vint trouver les Apôtres, les mains pleines d'or, et leur dit : « Accordez-moi votre pouvoir, afin que ceux à qui j'aurai imposé les mains reçoivent aussi le Saint-Esprit. »

Pierre lui répondit avec indignation : « Périsse ton argent avec toi, parce que tu as cru que le don de Dieu s'acquérait à prix d'argent ! Il n'y a pour toi aucune espèce de part dans cette faveur, parce que ton cœur n'est pas pur devant Dieu. Repens-toi donc de ton iniquité, et prie le Seigneur de te pardonner, s'il est possible, la pensée de ton cœur. Car je vois que tu es dans un fiel amer et dans les liens du péché ! »

Ces paroles sévères jetèrent l'effroi dans l'âme de Simon qui s'écria : « Priez vous-mêmes le Seigneur pour moi, afin qu'il ne m'arrive rien de ce que vous avez dit ! » (Act., VIII, 24).

Pierre et Jean évangélisèrent les régions de la Samarie et s'en revinrent à Jérusalem.

## II

La persécution dura trois ans (37-40). C'est pendant ce temps qu'eut lieu la conversion de S. Paul. Puis l'Eglise jouit d'une paix de deux années (Act., IX, 31). Elle s'édifiait et marchait dans la crainte de Dieu, et elle était remplie des consolations du Saint-Esprit. Pierre continua ses courses apostoliques et vint à Lydda. Il y trouva un paralytique, nommé Enée, qui depuis huit ans gisait sur son grabat. Il lui dit : « Enée, le Seigneur Jésus, le Christ, te guérit. Lève-toi et fais ton lit. »

Et Enée se leva, et ceux de Lydda et ceux de Saron le virent, et tous se convertirent au Seigneur (Act., IX, 35).

De Lydda, le chef des Apôtres vint à Joppé, aujourd'hui Jaffa. Parmi les disciples, il y avait une femme qui s'adonnait généreusement aux œuvres de charité, Tabitha, en grec Dorcas. Elle venait de mourir et pour la chrétienté de Joppé c'était un grand deuil, parce qu'elle donnait des vêtements aux pauvres et remplissait la ville de ses bienfaits. On avait lavé son corps et on l'avait exposé dans la salle haute de sa maison. Quand on apprit que Pierre était à Lydda, on lui avait envoyé deux hommes pour lui dire : « Hâtez-vous de venir chez nous ! » Quand il fut arrivé, il vint à la chambre haute ; toutes les veuves l'entourèrent et lui présentèrent en pleurant les robes et les habits que leur faisait la bonne Dorcas. Il compatit à leur douleur et, les ayant fait sortir, il s'agenouilla près du lit et pria. Puis se tournant vers le corps il dit : « Tabitha, lève-toi. » Elle ouvrit les yeux, aperçut Pierre et se mit sur son séant. L'Apôtre la prit par la main, comme le Maître avait fait pour la fille de Jaïre, et l'aida à se lever. Et il appela les saints et les veuves et la leur remit vivante. Toute la cité connut ce miracle et beaucoup se convertirent.

Pierre alla loger chez un corroyeur nommé Simon.

Or il y avait à Césarée un officier nommé Corneille, centurion d'une cohorte de volontaires d'Italie, citoyen romain, religieux et craignant Dieu... Il faisait beaucoup d'aumônes et toute sa maison était pieuse comme lui.

Un jour, vers la neuvième heure, un ange lui apparut et lui dit : « Corneille ! » — « Qu'est-ce, Seigneur ? » s'écria-t-il, surpris.

— Tes prières et tes aumônes sont montées devant Dieu, et il s'en est souvenu, déclara l'esprit céleste. Envoie des hommes à Joppé et fais venir Simon, surnommé Pierre. Il est logé chez le corroyeur Simon, près de la mer.

Corneille appela deux de ses serviteurs et un soldat craignant Dieu, leur raconta la visite de l'ange et les envoya à Joppé.

Le lendemain, comme ils approchaient de la ville, Pierre monta, vers midi, sur la terrasse de la maison, en face de la mer qui avait vu Jonas, et il dit sa prière. Ensuite il eut faim, et, comme on lui préparait à manger, il tomba en extase. Le

ciel était ouvert et il en descendait comme une vaste nappe attachée aux quatre coins et qui s'abaissait vers la terre. Il y vit des quadrupèdes, des reptiles de la terre et des oiseaux du ciel. Et une voix lui dit : « Lève-toi, Pierre, tue et mange ! Ce que Dieu a déclaré pur, ne l'appelle pas profane. »

Et trois fois la nappe s'abaissa, puis elle fut retirée.

Comme l'Apôtre se demandait le sens de cette vision, les hommes envoyés par Corneille frappaient à la porte et demandaient si c'était bien là qu'était logé Simon, surnommé Pierre.

Le chef des Apôtres réfléchissait toujours sur sa vision. L'Esprit-Saint lui dit : « Voici trois hommes qui te cherchent. Lève-toi et pars avec eux sans crainte, car c'est moi qui les ai envoyés. »

Il descendit aussitôt et leur dit : « Je suis celui que vous cherchez. Quel est le motif qui vous amène ? »

— Le centurion Corneille, répondirent-ils, un homme juste et craignant Dieu, à qui toute la nation juive rend un bon témoignage, a été averti par un saint ange de te faire venir dans sa maison et d'écouter tes paroles.

Pierre les fit entrer et les logea. Le lendemain, il partit avec eux et quelques uns des frères de Joppé l'accompagnèrent.

Le jour suivant, il arrivait à Césarée. Corneille l'attendait. Il avait invité ses parents et ses amis intimes. Quand l'Apôtre entra, Corneille alla au-devant de lui et se jeta à ses pieds pour l'adorer.

Pierre le releva en lui disant : « Lève-toi. Moi aussi je suis un homme. » Et, tout en s'entretenant avec lui, il entra dans la maison, où il trouva beaucoup de personnes réunies. Il leur dit : « Vous savez qu'il est défendu à un juif de se lier avec un étranger ou d'entrer chez lui. Mais Dieu m'a appris à ne regarder aucun homme comme souillé ou impur. Aussi n'ai je fait aucune difficulté de venir, dès que vous m'avez envoyé chercher. Je vous prie donc de me dire pour quelle raison vous m'avez fait venir. »

Corneille répondit : « Il y a en ce moment quatre jours, je jeûnais et je priais à la neuvième heure. Tout à coup parut devant moi un homme vêtu d'une robe éclatante, qui me dit : « Corneille, ta prière a été exaucée et Dieu s'est souvenu de tes aumônes. Envoie donc à Joppé et fais appeler Simon, surnommé Pierre ; il est logé dans la maison de Simon le corroyeur, près de la mer. » Aussitôt j'ai envoyé vers toi et tu as bien fait de venir. Maintenant nous sommes tous réunis devant Dieu pour entendre tout ce que Dieu t'a commandé de nous dire. »

Alors Pierre parla ainsi : « En vérité, je comprends que Dieu ne fait point acception des personnes ; mais qu'en toute nation celui qui le craint et qui pratique la justice lui est agréable. Telle est la parole qu'il a fait entendre aux enfants d'Israël en annonçant la bonne parole de la paix par Jésus-Christ. Il est le Seigneur de tous. »

Et il se mit à parler de Jésus Christ :

« Vous savez ce qui s'est passé dans toute la Judée. Il a commencé en Galilée, après le baptême que Jean a prêché. Dieu a oint du Saint Esprit et de la grâce de la force Jésus de Nazareth, qui alla de pays en pays, faisant du bien et guérissant tous ceux qui étaient sous l'empire du démon, car Dieu était avec lui.

« Pour nous, nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans les campagnes de la Judée et à Jérusalem. Ensuite ils l'ont fait mourir en le suspendant au bois. Mais Dieu l'a ressuscité le troisième jour et il lui a donné de se faire voir, non à tout le peuple, mais aux témoins choisis d'avance par Dieu, à nous qui avons mangé et bu avec lui après sa résurrection d'entre les morts. Et il nous a commandé de prêcher au peuple et d'attester que c'est lui que Dieu a établi juge des vivants et des morts. Tous les prophètes rendent de lui ce témoignage que tout homme qui croit en lui reçoit par son nom la rémission de ses péchés. »

Comme il parlait encore, le Saint-Esprit descendit sur tous ceux qui l'écoutaient. Les fidèles qui étaient venus avec Pierre et qui étaient Juifs, furent étonnés de ce que le don du Saint-Esprit était aussi répandu sur les Gentils. Car ils les entendaient parler des langues et glorifier Dieu.

Alors Pierre dit : « Peut on refuser l'eau du baptême à ces hommes qui ont reçu le Saint-Esprit aussi bien que nous ? » Et il commanda de les baptiser au nom du Seigneur Jésus. Après quoi, ils le prièrent de rester quelques jours auprès d'eux. (Act. x).

Pierre avait compris que la vision de Joppé était la révélation d'un esprit nouveau. L'Eglise ne se confinerait pas en Judée, elle se répandrait dans tout l'univers. Il n'y avait plus ni Juif, ni Gentil ; tous les hommes étaient appelés à la vérité et au salut. Plus d'animaux purs et impurs ; plus de circoncis et d'incirconcis, plus d'observances légales, utiles pour former le peuple de Dieu, mais désormais nuisibles. Tous les peuples de l'univers deviennent peuple de Dieu.

Et s'inspirant de l'esprit nouveau, Pierre baptise, non plus seulement des Juifs, mais des païens, il s'assied à leur table, il mange avec eux, il demeure sous leur toit. Les fidèles qui l'accompagnent et les païens qui le pressent de rester avec eux, ne font plus qu'un en Jésus-Christ.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 17 julii 1935.

Eug. Lindecker, *Vic. gen.*

*Le gérant :* F. FROSSARD.

LANGRES. — Imprimerie de *L'AMI DU CLERGÉ*

**OFFICE GÉNÉRAL DU LIVRE**
14 bis, rue de Bagneux, PARIS 6e.
Successeur de
L'Office Général de Commission
Just POISSON
fournit aux conditions les plus avantageuses
TOUS les OUVRAGES français et étrangers
ainsi que la MUSIQUE religieuse et profane
REMISES D'USAGE
aux Séminaires, Institutions, Missions, Congrégations, Bibliothèques paroissiales et scolaires.

*Nous nous chargeons gratuitement des abonnements aux revues, publications et journaux français et étrangers ainsi que de l'exécution de toutes reliures, travaux de luxe, missels, paroissiens, etc., et reliures courantes.*
*Nous fournissons aussi tous articles concernant le Clergé et le Culte : objets de piété, ornements d'église, statues et tous articles nécessaires aux Missions, Congrégations, etc.*

Renseignements sur demande
Compte postal Paris 195.93.

**ORGUES AMÉRICAINS**
« CÆCILIA » à air aspiré,

| | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 2 jeux ½, | chêne verni, | 10 | reg. | transp. | | 2.800 fr. |
| 3 » | » » | » | 12 | » | » | 3.200 fr. |
| 3 » | » » | » | 14 | » | » | 4.100 fr. |
| 4 » | » » | » | 16 | » | » | 4.700 fr. |
| 5 » | » » | » | 18 | » | » | 5.700 fr. |
| 5 » | » » | » | 14 | » | 2 clav. | 7.500 fr. |
| 6 » | » » | » | 15 | » | 3 » | 10.000 fr. |

*Franco de port et d'emballage*
— Demander le Catalogue — Facilités de paiement —
JAVELIER, 12, Avenue du Drapeau, DIJON.

**VITRAUX**
MAISON BESSAC - GRENOBLE, FRANCE

VINS DE MESSE
**CAVES DES PRÉMONTRÉS**
Abbaye de St-Michel de Frigolet.
Adres^e corresp^ce : M^r Yvrard, 4, Quai Vauban, Sète (H^lt).

**VITRAUX E. BRIERE**
92 RUE DU P^T WILSON LEVALLOIS (SEINE)

**Matériel pour les INSTALLATIONS DE LUMIÈRE ÉLECTRIQUE**
LAMPES FLAMME SPÉCIALES
à FAIBLE CONSOMMATION
*Renseignements gratuits*
Appareillage Electrique LEWIS,
181, rue Lafayette, PARIS (Xe).

**FONDERIE DE CLOCHES D'ORLÉANS**
par St-Jean de Braye (LOIRET)

Louis BOLLÉE
BOURDONS ET SONNERIES
Des cathédrales de Dakar, Orléans, Moulins, Soissons, Nantes, Limoges, Pamiers, Tulle, Reims, Auch, Arras, etc.
Montures de tous systèmes
SONNERIE ELECTRIQUE des CLOCHES

**VITRAUX D'ART**
Charles CHAMPIGNEULLE
96, rue N.-D.-des-Champs, PARIS (VIe).
Voir *Ami du Clergé*, n° du 18 juillet, page 247.

**DUPLICATEUR SECAM**, 48, rue Taitbout, PARIS. — Si vous avez déjà un duplicateur, il est de votre intérêt de consulter SECAM qui est à même de vous faire des offres intéressantes de reprise. N'oubliez pas de consulter SECAM pour vos fournitures.

Pour le chauffage utilisez le **MAZOUT** DES ÉTABLISSEMENTS **DESMARAIS FRERES**
qui ont des Dépôts et livrent par Camions-citernes dans toute la France • Leur Service Technique se tient gracieusement à votre disposition pour toute étude concernant le chauffage

**PARATONNERRES**
à petites tiges et à ruban de cuivre suivant principe de la cage de Faraday
Breveté S. G. D. G. ——— Plusieurs milliers de références
CH. MILDÉ FILS & Cie, 60, rue Desrenaudes, Tél. Carnot 91-01. PARIS | ÉLECTRICITÉ - CHAUFFAGE - T. S. F.

**ENCENS VATICANUM**
AGENCE FRANÇAISE OLIBANUM, 8, RUE DE TOURNON - PARIS
12 francs le kilo brut pris au magasin, frais d'envoi à la charge de l'Acheteur
Compte-Postal Paris 1.170-09.